Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200958-20251202-DCM_20251202_23_DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/12/2025
Publication : 05/12/2025

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

REGIE EAU ONDAINE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

EXERCICE 2024

Sommaire

Sommaire 1

Introduction 5

Les chiffres clés pour 2024 6

Les indicateurs 2024 7

I. Présentation générale du service 8

A. Création 8

B. Périmètre, mode de gestion et organisation du service 8

1. Les services hydrauliques 8
2. Mode de gestion et compétences 9
3. Organisation et organigrammes 9
4. Le nombre d'habitants desservis – D101.0 11
5. Le nombre d'abonnés 12

II. Patrimoine du service 13

A. Les ressources 13

B. Les achats d'eau brute 13

C. La production 13

D. Les achats d'eau traitée 14

E. Le stockage 15

F. Les stations de reprise 16

G. Les canalisations 16

1. Les linéaires en service 16
2. Les matériaux constitutifs des conduites 16

H. Les postes de désinfection 17

I. Les capteurs de qualité en ligne 18

J. Le parc de compteurs 18

1. Age du parc 18
2. Modes de relève 19

III. L'exploitation du patrimoine 20

A. La maintenance 20

1. La maintenance des stations de traitement d'eau 20
2. La maintenance des réservoirs 20
a) Les lavages 20
b) Autres opérations 21
3. La maintenance des stations de reprise 21
4. La maintenance des postes de désinfection 22
a) Les systèmes à chlore gazeux 22
b) Les cellules de mesure de chlore 22
c) Les désinfections ponctuelles 22
5. La maintenance des réseaux 22

a) Les canalisations ... 22
b) Les régulateurs de pression ... 24
c) La robinetterie autre ... 25
6. La maintenance des systèmes électriques, des automatismes et des électro-mécanismes ... 25
7. La maintenance des branchements ... 25
a) Création et reprises de branchements (hors branchement en plomb) ... 25
b) Suppression de branchements en plomb ... 26
8. La maintenance du parc de compteurs « abonnés » ... 27
9. La maintenance chez les abonnés ... 27

B. Les contrôles réglementaires ... 28

1. Les contrôles électriques ... 28
2. Le contrôle des appareils de levage ... 28
3. Le contrôle des équipements sous pression ... 28

C. La surveillance des installations ... 28

D. La relève des compteurs ... 28

E. Le traitement des demandes d'urbanisme ... 29

F. Les interventions en astreinte ... 30

G. Les travaux ... 30

1. Réalisés en régie ... 30
2. Réalisés par des prestataires ... 30

H. Le taux de renouvellement des réseaux – P107.2 ... 33

I. Les propositions de travaux ... 33

IV. Les volumes d'eau ... 34

A. Les achats d'eau brute ... 34

B. Les volumes mis en distribution ... 34

1. Les volumes produits ... 34
2. Les imports d'eau traitée ... 35
3. Les exports d'eau traitée ... 36
4. Le bilan des flux ... 37

C. Les volumes vendus ... 39

V. La qualité de l'eau distribuée ... 40

A. Le contrôle sanitaire ... 40

1. Paramètres microbiologiques – P101.1 ... 40
2. Paramètres physico-chimiques – P102.1 ... 40

B. L'auto-contrôle ... 41

1. Paramètres microbiologiques (analyses de routine) ... 41
2. Paramètres microbiologiques (analyses sur réclamations d'abonnés) ... 41
3. Paramètres physico-chimiques (analyses de routine) ... 42
4. Paramètres physico-chimiques (analyses sur réclamations d'abonnés) ... 42
5. Les capteurs de qualité en ligne ... 42

C. La protection de la ressource en eau ... 43

D. Les purges sanitaires ... 43

1. Automatiques ... 43
2. Manuelles ... 43

E. La surveillance en ligne ... 43

F. Les autres opérations sanitaires ... 43

G. Commentaires sur la qualité de l'eau distribuée en 2024 43

VI. La gestion des abonnés 44

A. La relation avec les abonnés 44

1. L'accueil 44
2. La fréquentation et la prise de contact 44
3. La typologie des demandes 45
4. Le taux de réclamations – P155.1 46
5. La mise en œuvre de la loi Warsmann 46
6. Le délai d'ouverture des branchements 47
   a) Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service – D151.0 47
   b) Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés – P152.1 48
7. La fréquence des interruptions de service non programmées – P151.1 48

B. La gestion des points de livraison d'eau et des contrats d'abonnement 48

1. Reprise des bases de facturation des communes 48
2. Les actions de fiabilisation entreprises 48
3. Fréquence annuelle de relèves du parc de compteurs 49
4. L'amélioration du recouvrement 49
   a) La mensualisation 49
   b) La régularisation des situations au regard du règlement de service 49
   c) La mise en œuvre de tarifs de prestations accessoires 49

C. Le fonds de Solidarité à l'Eau de l'Ondaine (FSEO) 49

VII. La connaissance et la gestion patrimoniale 50

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (ICGPR) - P103.2B 50

VIII. Les performances hydrauliques des réseaux 51

A. L'indice linéaire des volumes non comptés – P105.3 51

B. L'indice linéaire de pertes – P106.3 51

C. Le rendement des réseaux – P104.3 53

D. Les effets de calcul 53

IX. La tarification du service et les éléments financiers 54

A. Les tarifs en vigueur au 01/01/2025 54

B. Le prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1 – D102.0 55

C. Montant des recettes 55

D. Le montant des actions de solidarité 55

E. Le taux d'impayés 55

F. L'encours de la dette 55

G. La durée d'extinction de la dette 55

1. Redevances des Agences de l'Eau 56
   a) Redevance prélèvement 56
   b) Redevance consommation 56
   c) Redevance performance des réseaux d'eau potable 56

X. Prestations accessoires : la défense extérieure contre l'incendie (DECI) 57

A. Le patrimoine : 57

B. Les contrôles réglementaires et les contrôles fonctionnels 57

C. Les travaux 58

D. Les perspectives 58

1. Les contrôles 58
2. Les propositions de travaux 59
3. Autres 59

XI. Prestations accessoires : les barrages et conduites d'adduction d'eau brute 60

A. Le patrimoine 60

1. Les barrages 60
2. Les conduites d'adduction 60

B. La surveillance et l'intervention 60

C. La maintenance 61

1. Les barrages 61
2. La robinetterie sur conduites d'adduction 61

D. Les travaux 61

E. Les propositions de travaux 61

Annexes 62

I. Annexe 1 : les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie 63

Introduction

Conformément à ses statuts et au Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur de la Régie établit chaque année, pour le compte du Président de SEM, et pour les matières pour lesquelles la Régie est compétente, un rapport d'activité conformément aux dispositions des articles L. 2224-5 ; D. 2224-1 à D. 2224-5 ainsi que celles des annexes V et VI à l'article D.2224-1 du CGCT.

Le rapport d'activité de l'exercice s'achevant le 31 décembre, est présenté pour avis au Conseil d'Exploitation de la Régie avant le 30 juin de l'année suivante. Il est ensuite transmis au Président de SEM.

Le Président de SEM présente ce rapport au Conseil métropolitain dans les conditions de l'article L.2224-5 du CGCT.

Le présent rapport fait état de l'ensemble des indicateurs et éléments requis par le Code Général des Collectivités Territoriales.

NOTE IMPORTANTE RELATIVE A LA MISE EN PRODUCTION DE LA REGIE

Ce rapport est établi à partir de données recueillies depuis le 01 juin 2024, date de mise en production de la Régie de l'Eau de l'Ondaine, et des données ayant pu être collectées auprès des communes auparavant en charge de l'exploitation des réseaux confiés.

En conséquence, certaines valeurs et certains indicateurs mentionnés dans les pages qui suivent peuvent s'avérer sous-cotés, d'autres impossibles à établir faute de données précises.

Ils seront consolidés au cours des prochains exercices.

Les chiffres clés pour 2024

20 754

Abonnements au total pour 50 376 habitants desservis soit 2.4 hab/ab

2 111 259 m³

consommés par les habitants

3 001 912

m³ mis en distribution

299.3

Km de réseau de distribution (Hors branchements)

115

Litres par habitant et par jour (Consommation moyenne par habitant) soit 98.4m³/ab/an

2

Usines de production d'eau potable

19

Réservoirs pour une capacité de stockage totale de 14 766 m³

100

% des 178 prélèvements ARS réalisés conformes aux normes

77,14

% de rendement moyen des réseaux

Les indicateurs 2024

Code	Nom	Unité	Valeurs 2024
Indicateurs descriptifs			
D101,0	Nombre d'habitants desservis	hab	**50 376**
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	€/m³	**Voir paragraphe dédié**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	j ouvrable	**2**
Indicateurs de performance			
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	**100**
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	**100**
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	**91**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	**77,14%**
P105.3	Volumes non comptés	m³/km/j	**6.85**
P106.3	Pertes en réseau	m³/km/j	**6.23**
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	%	**1.12%***
P108.3	Protection de la ressource en eau	%	**sans objet**
P109.0	Montant des actions de solidarité	€/m³	**0**
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	**nc**
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	%	**nc**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	**7.5**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	%	**8.1**
P155.1	Taux de réclamations	nb/1000ab	**0.14** (partiel)

**sur l'exercice en cours*

I. Présentation générale du service

A. Création

La Régie de l'Eau de l'Ondaine a été créée par délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne-Métropole en date du 08/02/2024.

Les membres de son Conseil d'Exploitation, au nombre de 17, ont été désignés lors de la séance du 24/03/2024.

Les élections de son Président et de son Vice-Président ont eu lieu le 18/04/2024 lors de la première séance du Conseil d'Exploitation de la Régie.

Sa mise en exploitation a débuté :

- au 01/07/2024 pour les communes de Firminy, Fraisses, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles et Unieux,
- au 01/01/2025 pour celles de Caloire et Saint-Paul-en-Cornillon.

B. Périmètre, mode de gestion et organisation du service

Le périmètre de la Régie Eau Ondaine s'étend sur les communes suivantes :

Commune	Date d'intégration à la Régie
Caloire	01/01/2025
Firminy	01/07/2024
Fraisses	01/07/2024
La Ricamarie	01/07/2024
Le Chambon-Feugerolles	01/07/2024
Saint-Paul-en-Cornillon	01/01/2025
Unieux	01/07/2024

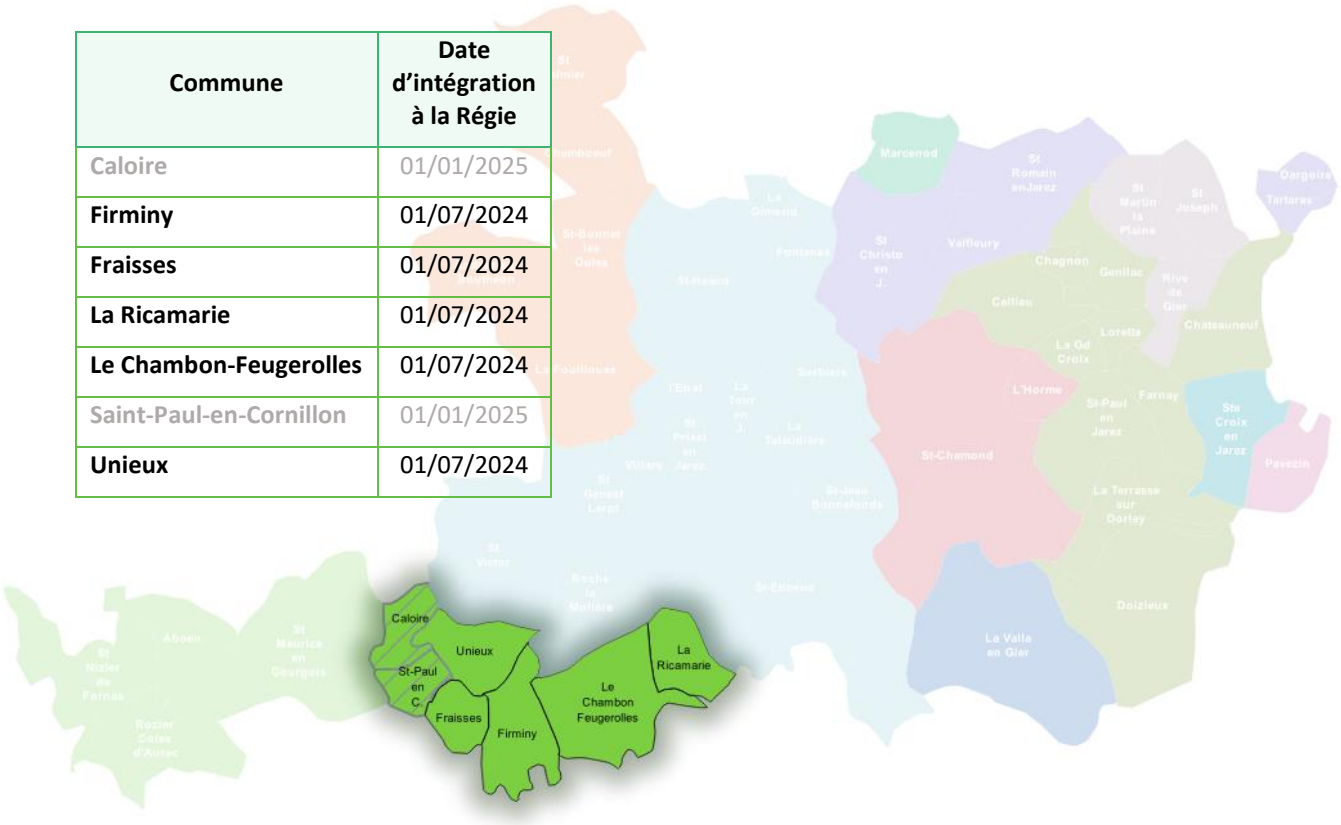

1. Les services hydrauliques

Deux services hydrauliques indépendants assurent la distribution d'eau sur le périmètre présenté. Il s'agit des services dits :

- **des Quatre Vents** pour les communes de Firminy, Fraisses, Unieux (01/07/2024) et Caloire, Saint-Paul-en-Cornillon (01/01/2025). Ce service est essentiellement alimenté en eau par la station de traitement des Quatre Vents, située sur la commune de Firminy ;

- **de Latour** pour les communes du Chambon-Feugerolles et de La Ricamarie. Ce service est pour sa part essentiellement alimenté en eau par la station de traitement de Latour, située sur la commune du Chambon-Feugerolles.

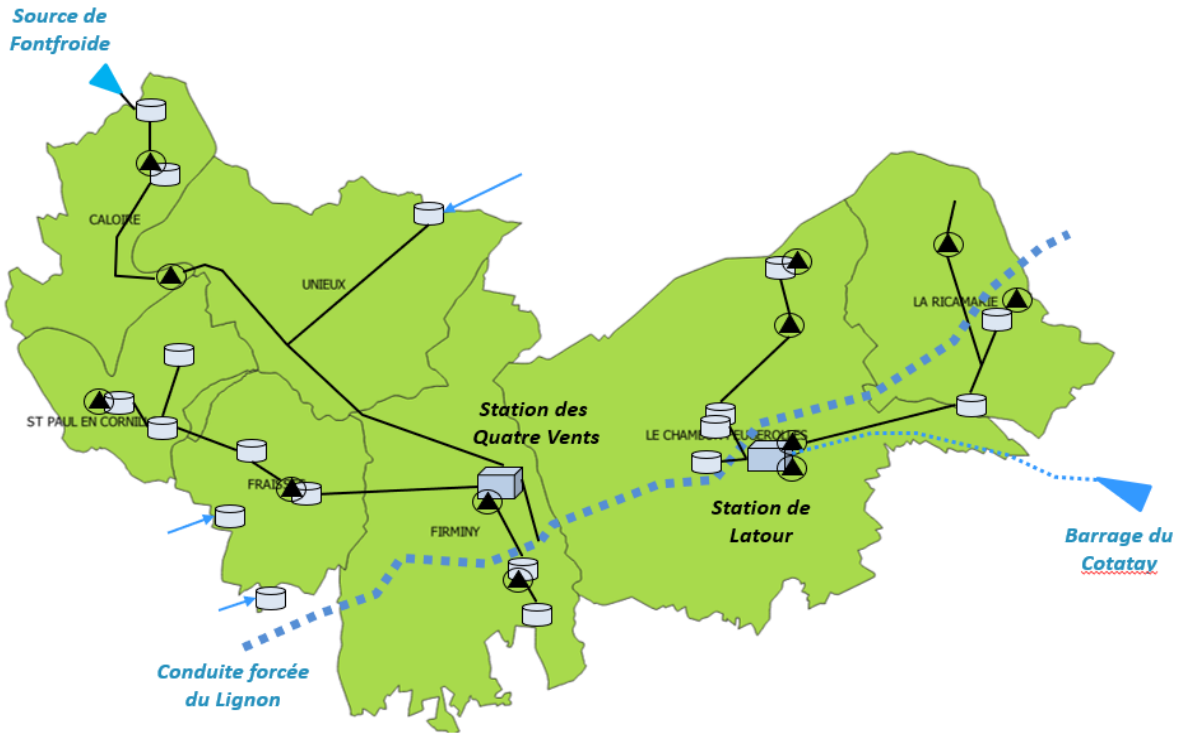

2. Mode de gestion et compétences

Mode de gestion	Gestion en régie
Type de régie	Régie à simple autonomie financière

Compétences exercées à titre principal	Production
	Transport
	Stockage
	Distribution

Prestations exercées à titre accessoire	Prestations liées à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
	Prestation d'assistance à la Régie d'Eaux Brutes
	Prestations d'assistance à tout service tiers

3. Organisation et organigrammes

Conformément à l'article R.2221-3 du CGCT, la Régie de l'Eau de l'Ondaine, dotée de la seule autonomie financière, est administrée, sous l'autorité du Président de SEM et du Conseil métropolitain, par un Conseil d'Exploitation, son Président ainsi qu'un Directeur.

En application de l'article R.2221-64 du CGCT, ce Conseil d'Exploitation délibère sur les catégories d'affaires pour lesquelles le Conseil métropolitain ne s'est pas réservé le pouvoir de décision. Il est obligatoirement consulté par le Président de SEM sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la Régie.

Sur le plan technique, la Régie de l'Eau de l'Ondaine agit sous l'autorité de la Direction de l'Eau Potable de SEM. Pour assurer l'exploitation des réseaux d'eau, elle s'appuie sur différents services métropolitains, tel qu'illustré ci-dessous :

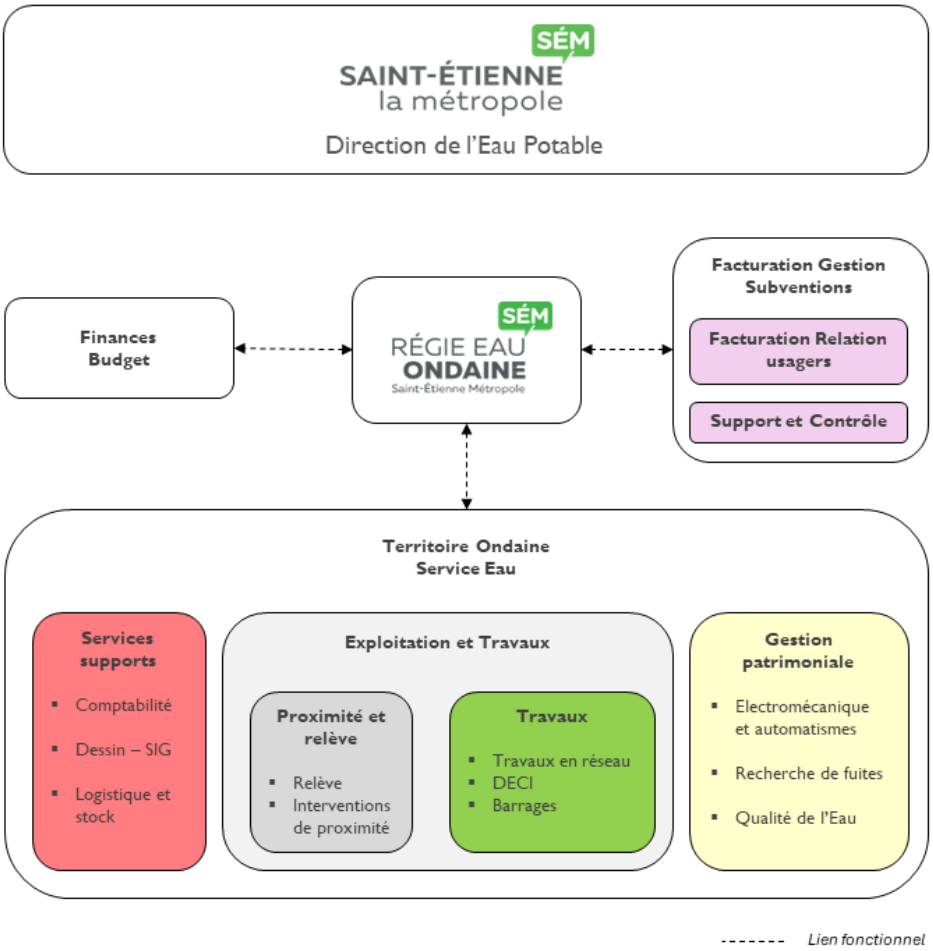

Les organigrammes de chaque service mobilisé figurent ci-après :

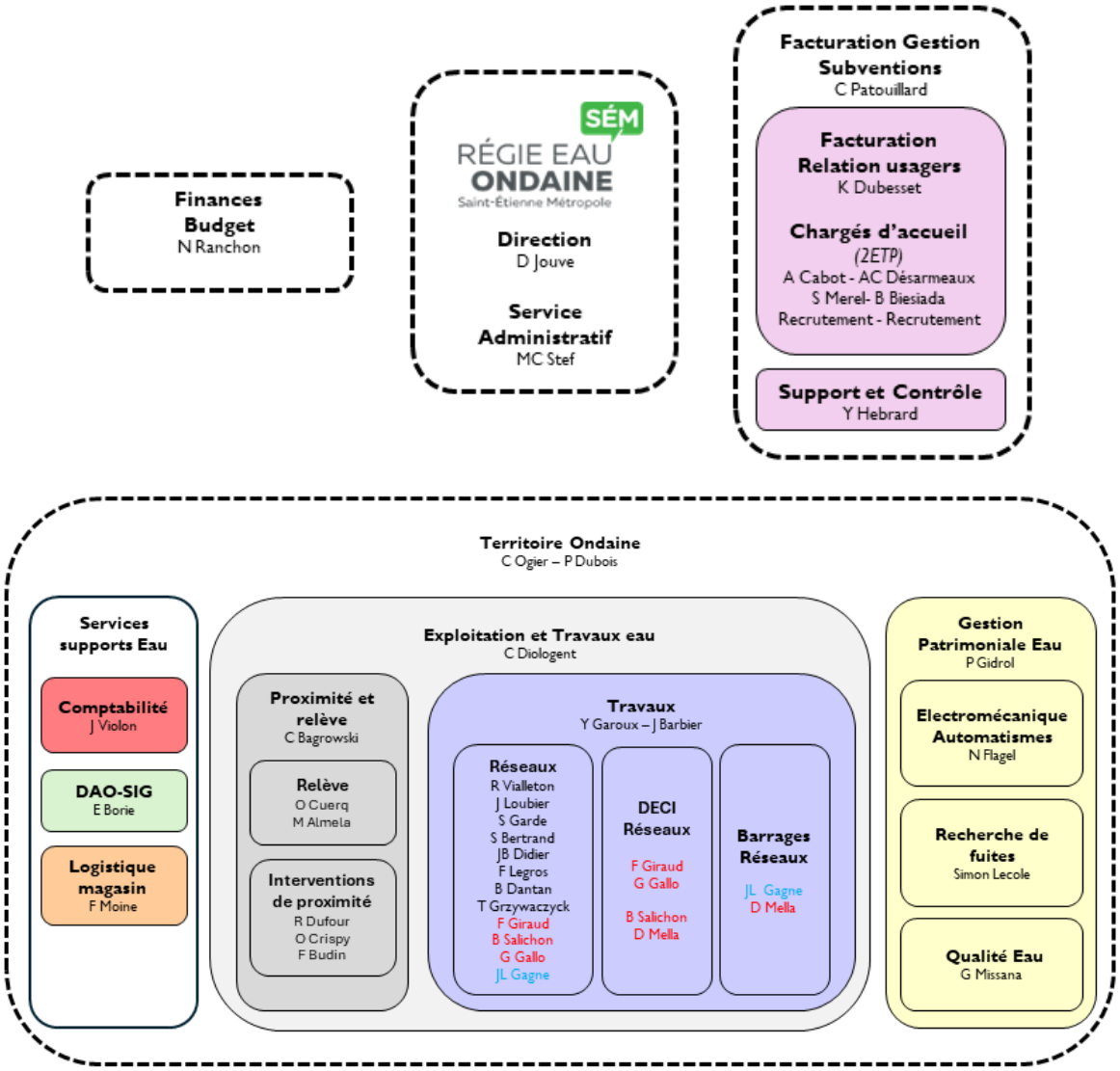

4. Le nombre d'habitants desservis – D101.0

Sur la base des populations légales millésimées 2022 entrées en vigueur au 1er janvier 2025, la population totale des communes constitutives du service Ondaine est de **50 376 habitants** dont 20 alimentés par une ressource en eau indépendante.

Service	Commune	Nombre d'habitants 2023	Estimation Nombre d'habitants 2023 desservis	Nombre d'habitants 2024	Estimation Nombre d'habitants 2024 desservis
Quatre Vents	FIRMINY	17 297	17 295	17 303	17 301
	FRAISSES	3 824	3 824	3 871	3 871
	UNIEUX	8 558	8 558	8 628	8 628
	TOTAL	**29 679**	**29 677**	**29 802**	**29 800**
Latour	LE CHAMBON F	12 148	12 143	12 386	12 381
	LA RICAMARIE	8 092	8 079	8 208	8 195
	TOTAL	**20 240**	**20 222**	**20 594**	**20 576**
	Total service Ondaine	**49 919**	**49 899**	**50 396**	**50 376**

5. Le nombre d'abonnés

Service	Commune	Nombre d'abonnés domestiques 2023	Nombre d'abonnés non domestiques 2023	Nombre d'abonnés total 2023	Nombre d'abonnés domestiques 2024	Nombre d'abonnés non domestiques 2024	Nombre d'abonnés total 2024
Quatre vents	FIRMINY	5 635*	3	5 638*	5 113	3	5 116
	FRAISSES	1 801	163	1 964	1 806	163	1 969
	UNIEUX	4 107	14	4 121	4 122	14	4 136
	TOTAL	**11 543**	**180**	**11 723**	**11 041**	**180**	**11 221**
Latour	LE CHAMBON F	5 906	0	5 906	5 842	0	5 842
	LA RICAMARIE	3 547	176	3 723	3 515	176	3 691
	TOTAL	**9 453**	**176**	**9 629**	**9 357**	**176**	**9 533**
Total service Ondaine		**20 996**	**356**	**21 352**	**20 398**	**356**	**20 754**

**attention : valeur prenant en compte les mouvements d'abonnés ayant eu lieu dans l'année*

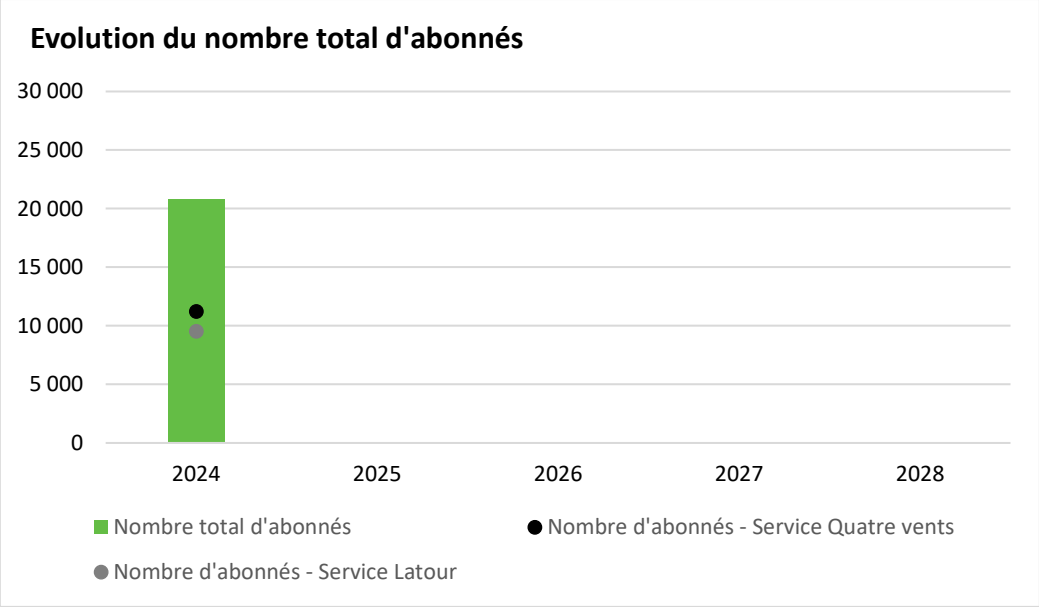

II. Patrimoine du service

A. Les ressources

En 2024, le service de l'Ondaine ne dispose d'aucune ressource propre. Il assure son approvisionnement en eau grâce à des achats d'eau brute et d'eau traitée auprès de services tiers.

L'origine de l'eau distribuée sur le service de l'Ondaine figure dans le tableau ci-dessous :

Service	Ressource mobilisée	Nature	Entité compétente
Quatre Vents	Barrages de Lavalette et de la Chapelette - Lignon	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute
	Barrage du Pas du Riot	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute
	Barrage des Plats	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute
	Source de Fontfroide	Eau souterraine	SEM - Régie Eau Brute
Latour	Barrage du Cotatay	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute
	Barrages de Lavalette et de la Chapelette - Lignon	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute
	Barrage du Pas du Riot	Eau de surface	SEM - Régie Eau Brute

B. Les achats d'eau brute

Au nombre de deux, ils permettent, après traitement de l'eau, l'approvisionnement de la majeure partie des réseaux de distribution de l'Ondaine. Ils s'effectuent grâce à des débitmètres électro-magnétiques.

Service	Nom de l'achat	Localisation	Ressource mobilisée	Service producteur
Quatre Vents	**Quatre Vents**	Firminy Boulevard Fayol	Barrages de Lavalette et de la Chapelette - Lignon	SEM - Régie Eau Brute
Latour	**Latour**	Le Chambon-F.	Barrage du Cotatay	SEM - Régie Eau Brute
			Barrages de Lavalette et de la Chapelette - Lignon	SEM - Régie Eau Brute

C. La production

A partir des achats d'eau brute précédents, la production est assurée par deux stations :

Unité de production	Localisation	Service alimenté	Capacité nominale	Filière	Exploitant	Mode d'exploitation
Station des Quatre Vents	Firminy	**Quatre Vents** (communes de Firminy, Fraisses, Unieux, St-Paul-en-C et Caloire)	450 m^3/h	Coagulation Floculation Décantation Filtration sur sable Reminéralisation Filtration sur Charbon actif en grains Désinfection	SUEZ	Prestation 2022-2025
Station de Latour	Le Chambon-Feugerolles	**Latour** Communes de La Ricamarie et du Chambon-F.	325 m^3/h	Coagulation Floculation Décantation Filtration sur sable Reminéralisation Désinfection	SUEZ	Prestation 2022-2025

D. Les achats d'eau traitée

La production précédente est complétée par plusieurs achats d'eau traitée de moindre importance. Un compteur équipe chaque point d'achat.

Nom de l'achat	Localisation	Service producteur
Côtes du barrage Echapre Firminy	St-Just-Malmont	SIE de la Semène
Le Bief Le Chambon-F.	St-Just-Malmont	SIE de la Semène
Le Buisson Le Chambon-F.	St-Just-Malmont	SIE de la Semène
La Rivoire Fraisses	St-Féréol d'Auroure	SIE de la Semène
Haut-Montessus Fraisses	St-Féréol d'Auroure	SIE de la Semène
Chaucombet La Ricamarie	St-Etienne	SEM Service Solaure
Crêt de Mars La Ricamarie	La Ricamarie	SEM Service Solaure
La Béraudière La Ricamarie	La Ricamarie	SEM Service Solaure
La Vionne La Ricamarie	St-Etienne	SEM Service Solaure
Croix de Marlet Unieux	St-Victor-sur-Loire	SEM Service Solaure

E. Le stockage

La liste des réservoirs est présentée ci-dessous. Ils permettent de répondre à la demande instantanée des réseaux et de garantir une certaine sécurité d'alimentation.

Service	Commune	Nom de l'ouvrage	Type	Nombre de cuves	Capacité en m³
Quatre Vents	**Firminy**	Quatre Vents	Semi-enterré	3	**1 000**
					1 000
					1 000
		Marcoux	Semi-enterré	1	**1 000**
		Haut Marcoux	Semi-enterré	1	**100**
	Fraisses	Haut Montessus	Semi-enterré	1	**125**
		Pin	Semi-enterré	1	**1 000**
		Marseille	Semi-enterré	1	**500**
		La Rivoire	Semi-enterré	1	**30**
		Cuve tampon lavage le Pin	Semi-enterré	1	**30**
	Unieux	Lardier	Semi-enterré	1	**250**
	Total Quatre Vents	**9**		**11**	**6 035**
Latour	Le Chambon-F.	Latour	Semi-enterré	3	900
					1 000
					900
		Poix	Semi-enterré	1	200
		Cotatay Gauche	Semi-enterré	1	1 000
		Cotatay Droit	Semi-enterré	2	500
					500
		Michalière BS	Semi-enterré	1	500
		Michalière HS	Semi-enterré	2	250
					250
		Trablaine	Semi-enterré	1	6
	La Ricamarie	Croix du Bessy	Semi-enterré	2	1 175
					1 175
		Château Brûlé Aiguillon	Semi-enterré	1	350
		Bâche et surpresseur de Guizay	Semi-enterré	1	25
	Total Latour	**10**		**15**	**8 731**
Total Ondaine		**19**		**26**	**14 766**

F. Les stations de reprise

Service	Commune	Nom de l'ouvrage	Type	Nombre de pompes	Débit en m3/h	HMT en mce
Quatre Vents	Firminy	Quatre Vents - Marcoux	Station de reprise	2	91,4	82,5
		Réservoir de Marcoux - Haut-Marcoux	Station de reprise	3	10,3	81,0
	Fraisses	Réservoir de Marseille - Le Pin	Station de reprise	2	64,0	91,0
	Total Quatre Vents	**3 stations**		**7**		
Latour	Le Chambon-F.	Latour - Pompage du Bessy	Station de reprise	4	69,3	148,3
		Latour - Château Dager	Surpresseur	2	nc	nc
		Station de la Trablaine	Station de reprise	2	18,0	155,1
		Réservoir de Poix	Surpresseur	1	1 - 4,8	65 - 25
	La Ricamarie	Guizay	Surpresseur	2	5,1	82.6
		Plein Soleil	Surpresseur	3	15 - 40	139 - 96,1
	Total Latour	**6 stations**		**14**		
Total Ondaine		**9 stations**		**21**		

G. Les canalisations

1. Les linéaires en service

Le tableau ci-après présente la longueur totale des canalisations principales (hors branchements) en service au 30 avril 2025. La mise à jour continue des plans des réseaux permettra d'améliorer progressivement la précision de linéaires présentés dans le tableau qui suit.

	Service Quatre Vents				Service Latour			Service Ondaine
	Firminy	Fraisses	Unieux	Total	Le Chambon-F.	La Ricamarie	Total	
Linéaire de canalisations principales en km	76,45	29,49	56,27	**162,21**	94,92	42,13	**137,05**	**299,26**

2. Les matériaux constitutifs des conduites

La quasi-totalité du réseau de l'Ondaine est constituée de conduites en fonte. Pour autant et bien que les anciens plans communaux portent la mention du matériau des conduites, les proportions de fonte ductile et de fonte grise demeurent probablement erronées.

Les données recueillies quotidiennement par les agents de la Régie lors d'interventions en réseau (réparations de fuites, pose ou remplacement de robinetterie…) font l'objet d'un travail continu de capitalisation et permettent, peu à peu, de valider, corriger ou compléter les plans.

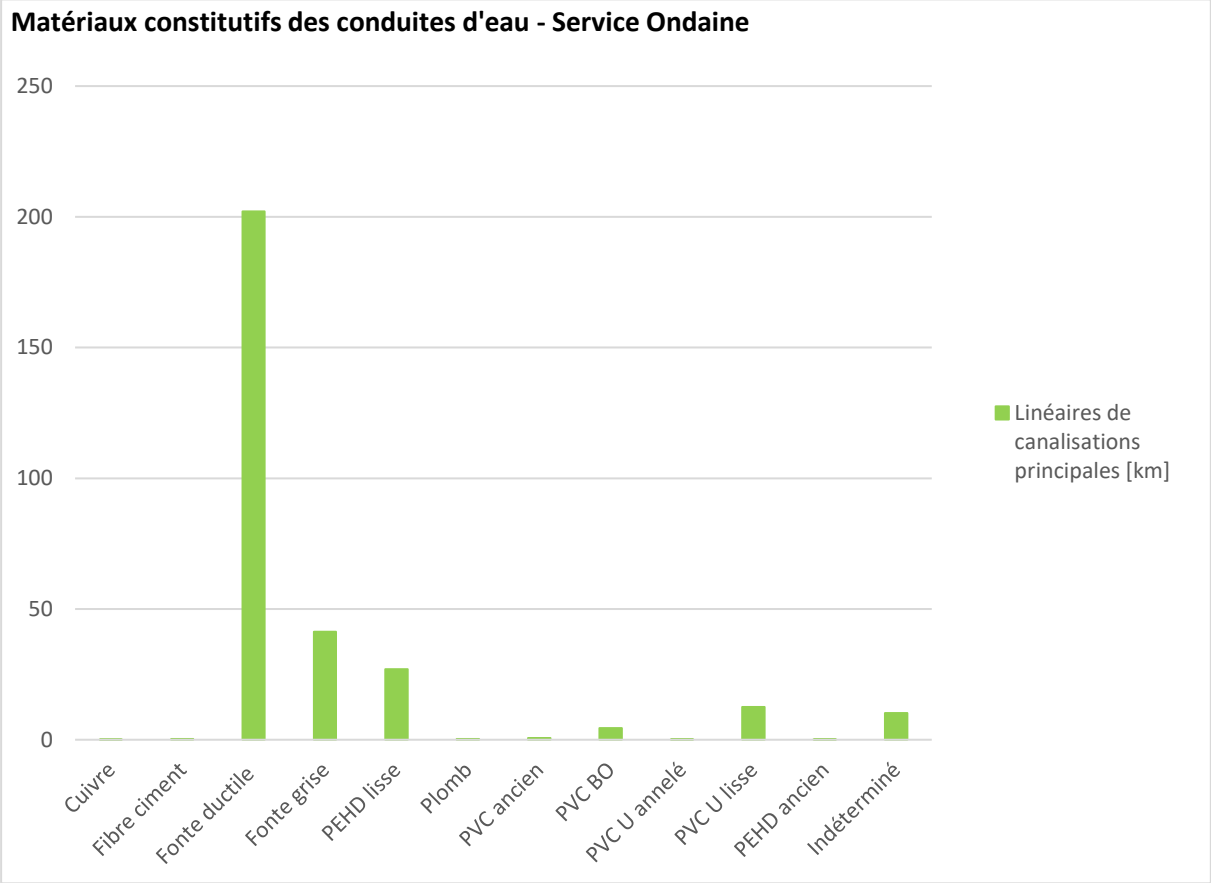

H. Les postes de désinfection

Service	Commune	Nom du poste	Type	Détail
Quatre Vents	Firminy	Station des Quatre Vents	Chlore gazeux	6 bouteilles
	Fraisses	Réservoir de Marseille	Chlore gazeux	2 bouteilles
	Total Quatre Vents	2 stations		
Latour	Le Chambon-F.	Station de Latour	Chlore gazeux	4 bouteilles
		Réservoir de Poix	Chlore gazeux	1 bouteille
	La Ricamarie	Réservoir du Bessy	Chlore gazeux	2 bouteilles
	Total Latour	3 stations		
Total Ondaine		5 stations		

I. Les capteurs de qualité en ligne

Service		Site	Capteur de qualité en ligne				
			Chlore libre	pH	Température	Conductivité	Turbidité
Quatre Vents	Fraisses	Réservoir de Marseille	x	x	x		
		Réservoir du Pin	x	x	x		
Latour	Le Chambon-F.	Réservoir de la Michalière bas	x	x	x		
		Réservoir du Cotatay Gauche	x	x	x		
		Station de la Trablaine	x	x	x		
		Réservoir de Poix	x	x	x		
	La Ricamarie	Réservoir du Bessy	x	x	x		

J. Le parc de compteurs

1. Age du parc

Au 30/04/2025, les compteurs d'au plus 15 ans représentent **91.6%** du parc. L'âge de parc est de **9.1 ans**.

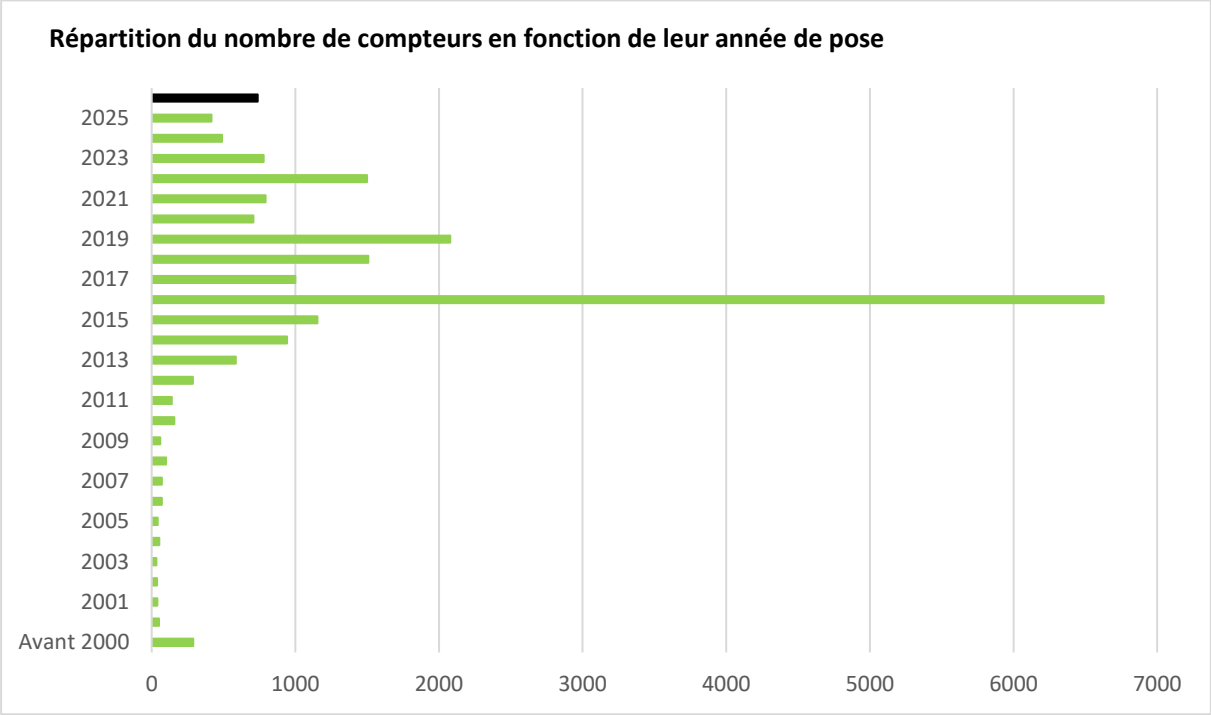

Pour autant, une vérification des âges présentés à partir d'un croisement des dates de pose avec les numéros de série des compteurs semble nécessaire pour valider ou infirmer le pic de 2016.

2. Modes de relève

Au 30/04/2025, la répartition des modes de relève des compteurs sur la globalité du service s'établit comme suit :

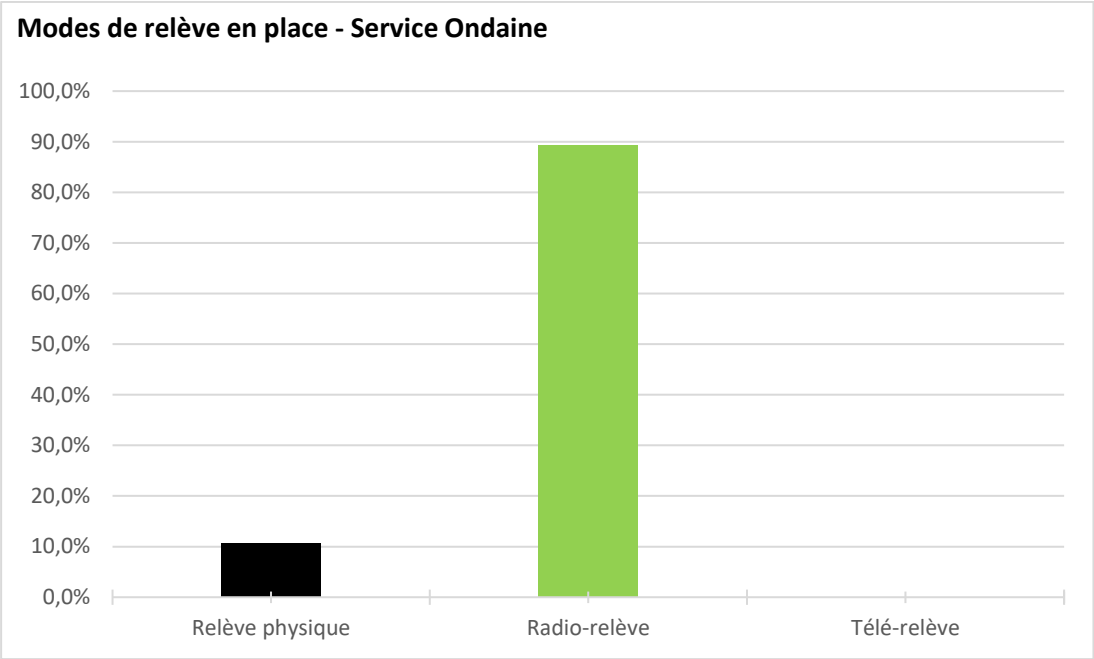

Le détail figure dans le tableau ci-dessous :

Service		Nombre total de compteurs	Mode de relève					
			Physique		Radio-relève		Télé-relève	
			Nombre de compteurs	Part	Nombre de compteurs	Part	Nombre de compteurs	Part
Quatre Vents	Firminy	5 131	1 157	22,5%	3 974	77,5%	0	0,0%
	Fraisses	1 966	699	35,6%	1 267	64,4%	0	0,0%
	Unieux	4 129	47	1,1%	4 082	98,9%	0	0,0%
	Total Quatre Vents	**11 226**	**1 903**	**17,0%**	**9 323**	**83,0%**	**0**	**0,0%**
Latour	Le Chambon-F.	5 812	247	4,2%	5 565	95,8%	0	0,0%
	La Ricamarie	3 699	53	1,4%	3 646	98,6%	0	0,0%
	Total Latour	**9 511**	**300**	**3,2%**	**9 211**	**96,8%**	**0**	**0,0%**
Total Service Ondaine		**20 737**	**2 203**	**10,6%**	**18 534**	**89,4%**	**0**	**0,0%**

III. L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE

A. La maintenance

1. La maintenance des stations de traitement d'eau

L'exploitation des stations de Latour et des Quatre Vents est présentée dans le rapport annuel d'activité remis par le prestataire et annexé au présent document.

2. La maintenance des réservoirs

a) Les lavages

Conformément au Code de la Santé Publique, chaque réservoir fait a minima l'objet d'un lavage annuel. D'autres lavages peuvent être conduits en cas de contamination ou systématiquement à la suite de travaux affectant l'intérieur des cuves.

En 2024, les lavages de réservoirs ont été réalisés en prestation par la société Cholton.

Service	Commune	Nom de l'ouvrage	Type	Nombre de cuves	Capacité en m³	Date de lavage
Quatre Vents	**Firminy**	Quatre Vents	Semi-enterré	3	**1 000**	Voir rapport SUEZ
					1 000	Voir rapport SUEZ
					1 000	Voir rapport SUEZ
		Marcoux	Semi-enterré	1	**1 000**	07/01/2025
		Haut Marcoux	Semi-enterré	1	**100**	
	Fraisses	Haut Montessus	Semi-enterré	1	**125**	17/12/2024
		Pin	Semi-enterré	1	**1 000**	09/01/2025
		Marseille	Semi-enterré	1	**500**	17/12/2024
		La Rivoire	Semi-enterré	1	**30**	17/12/2024
		Cuve tampon lavage le Pin	Semi-enterré	1	**30**	07/01/2025
	Unieux	Lardier	Semi-enterré	1	**250**	19/12/2024
Latour	**Le Chambon-F.**	Latour	Semi-enterré	3	900	Voir rapport SUEZ
					1 000	Voir rapport SUEZ
					900	Voir rapport SUEZ
		Poix	Semi-enterré	1	200	17/02/2024
		Cotatay Gauche	Semi-enterré	1	1 000	22/02/2024
		Cotatay Droit	Semi-enterré	2	500	28/02/2024
					500	28/02/2024
		Michalière BS	Semi-enterré	1	500	27/02/2024
		Michalière HS	Semi-enterré	2	250	20/02/2024

Service	Commune	Nom de l'ouvrage	Type	Nombre de cuves	Capacité en m³	Date de lavage
					250	20/02/2024
		Trablaine	Semi-enterré	1	6	27/02/2024
	La Ricamarie	Croix du Bessy	Semi-enterré	2	1 175	06/02/2024
					1 175	13/02/2024
		Château Brûlé Aiguillon	Semi-enterré	1	350	19/12/2024
		Bâche et surpresseur de Guizay	Semi-enterré	1	25	19/12/2024

b) Autres opérations

En 2024, la majeure partie des sites a fait l'objet d'une tonte.

3. La maintenance des stations de reprise

La mise en production de la régie a permis de dresser les fiches descriptives de chaque station ainsi qu'un contrôle de pression des ballons en place (maintien de pression et anti-bélier).

Service	Commune	Nom de l'ouvrage	Type	Nombre de pompes	Nombre de visites	Vérification des pressions des ballons	Graissage des pompes	Contrôle des points chauds
Quatre Vents	Firminy	Quatre Vents - Marcoux	Station de reprise	2	Non enregistré	1		
		Réservoir de Marcoux - Haut-Marcoux	Station de reprise	3	Non enregistré	1	1	
	Fraisses	Réservoir de Marseille - Le Pin	Station de reprise	2	Non enregistré	1	1	
Latour	Le Chambon-F.	Latour - Pompage du Bessy	Station de reprise	4	Non enregistré	1		
		Latour - Château Dager	Surpresseur	2	Non enregistré	1		
		Station de la Trablaine	Station de reprise	2	Non enregistré	1	1	
		Réservoir de Poix	Surpresseur	1	Non enregistré	1		
	La Ricamarie	Guizay	Surpresseur	2	Non enregistré	1		
		Plein Soleil	Surpresseur	3	Non enregistré	1		

4. La maintenance des postes de désinfection

a) Les systèmes à chlore gazeux

Chaque système fait l'objet d'un contrôle régulier à raison d'un passage tous les 15 jours.

Le tableau ci-dessous recense les principales opérations de maintenance effectuées sur les postes.

Service	Commune	Nom du poste	Type	Remplacement de bouteilles	Maintenance de la panoplie de chloration
Quatre Vents	**Firminy**	Station des Quatre Vents	Chlore gazeux	Voir rapport Suez	Voir rapport Suez
	Fraisses	Réservoir de Marseille	Chlore gazeux	3 x 30 kg	1
Latour	**Le Chambon-F.**	Station de Latour	Chlore gazeux	Voir rapport Suez	Voir rapport Suez
		Réservoir de Poix	Chlore gazeux	-	1
	La Ricamarie	Réservoir du Bessy	Chlore gazeux	1 x 49 kg	1

La gestion du parc de bouteilles de chlore en propriété demeure très lourde. Une solution de location, beaucoup plus souple, a donc été adoptée fin 2024. Elle permet entre autres d'adapter plus facilement le gabarit des bouteilles aux besoins enregistrés.

En 2024 également, les armoires à bouteilles de chlore de Marseille et du Bessy ont été dotées d'un capteur d'intrusion permettant de générer une alarme en cas d'ouverture.

b) Les cellules de mesure de chlore

Le bon fonctionnement des systèmes de désinfection est également vérifié grâce au suivi quotidien, en supervision, des taux de chlore issus des cellules de mesure en ligne, en place sur les réseaux.

Ces cellules font elles aussi l'objet d'une vérification régulière (à raison d'un passage tous les 15 jours) et, si nécessaire, d'un recalage.

Le remplacement de 4 analyseurs hors service est prévu sur le service de Latour en 2025 (réservoirs de la Michalière Bas Service, réservoir du Cotatay Gauche, réservoir de Poix et réservoir du Bessy). Le réservoir de Marcoux sera quant à lui équipé en 2025.

c) Les désinfections ponctuelles

Deux réservoirs (service des Quatre Vents : La Rivoire et Haut-Montessus - commune de Fraisses) ne disposent pour l'heure d'aucun système de désinfection permanent. Ils font donc l'objet d'une désinfection ponctuelle périodique (toutes les 2 semaines) par introduction de galets de chlore si le taux résiduel mesuré dans le cadre de l'autocontrôle de la qualité de l'eau s'avère insuffisant.

5. La maintenance des réseaux

a) Les canalisations

(1) La recherche de fuites et la réparation de fuites

Service	Commune	Linéaire investigué en km	Nombre de fuites décelées	Nombre de fuites réparées
Quatre Vents	Firminy	8,16		
	Fraisses			
	Unieux	3,31		
	Total	11,47		
Latour	Le Chambon-F.	13,39		
	La Ricamarie	1,27		
	Total	14,66		
Total		**26,13**	**35**	**26**

Plusieurs éléments expliquent la différence constatée entre le nombre de fuites décelées et le nombre de fuites réparées :

- Identification de la fuite en domaine privé : la réparation incombe au propriétaire du réseau privé
- Contraintes particulières retardant la réparation : interventions en rivière interdites du 15 octobre au 15 avril…

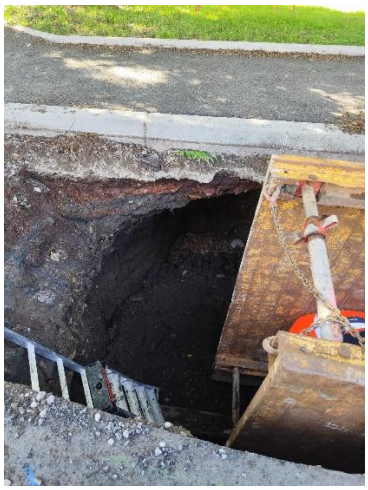

Fuite sur Fonte grise DN200 rue des Noyers à Firminy – le 18/09/2024

Fuite sur Fonte grise DN80 rue Trémollet à Firminy – le 24/12/2024

Taux de défaillance branchements et canalisations

Non renseigné

(2) Les nettoyages de conduites

	Commune	Linéaire nettoyé en ml	Technique	Date
Service Ondaine	Firminy	0		
	Fraisses	2 000	Eau et air pulsé	9, 10 et 11/07/24
	Unieux	0		
	Le Chambon-F.	0		
	La Ricamarie	0		
Total service Ondaine		**2 000**		

L'opération entreprise sur le centre bourg de Fraisses consistait à éliminer les dépôts de corrosion accumulés dans les conduites.

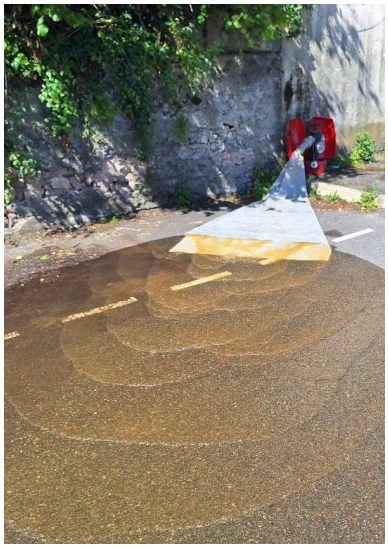

(1) Sondages de reconnaissance nature et qualité des canalisations

Plusieurs sondages de reconnaissance ont été pratiqués pour évaluer l'état intérieur des canalisations et statuer sur la pertinence de leur renouvellement. Il s'agit là d'orienter au mieux la dépense publique.

Dates et lieux non renseignés

(2) Enquêtes de branchements

Dates et lieux non renseignés

b) Les régulateurs de pression

L'entretien préventif des régulateurs de pression en place n'a pu être mis en place au cours de l'exercice 2024. Leur inventaire précis doit aussi être établi.

Les seules interventions liées à ces équipements étaient d'ordre curatif :

- Unieux : nettoyage et contrôle du circuit pilote du régulateur situé rue de la Fontaine
- Firminy : contrôle du régulateur situé chemin de la Fayollière

Deux nouveaux réducteurs ont été mis en place en 2024, rue Lamartine à Unieux et secteur des Eaux Vives au Chambon-Feugerolles.

c) La robinetterie autre

L'entretien préventif des organes de robinetterie en place (dispositifs de mesure de débit, ventouses, boîtes à boue, clapets…) n'a pu être mis en place au cours de l'exercice 2024. Les diverses interventions liées à ces équipements étaient d'ordre curatif.

De nouveaux appareils ont été mis en place dans le cadre des chantiers de renouvellement de canalisations confiés à des entreprises de travaux publics mais aussi ponctuellement par la Régie.

Peuvent être cités pour ce dernier cas :

- Le Chambon-Feugerolles : pose d'un débitmètre rue Benoît Frachon,
- Firminy : pose de 2 purges automatiques chemin du Pinay et Impasse de la Font du Loup, pose d'une vanne de sectionnement sur le refoulement vers le réservoir de Marcoux à la station des Quatre Vents,
- Fraisses : pose d'une ventouse rue de l'Ecole.

6. La maintenance des systèmes électriques, des automatismes et des électro-mécanismes

En 2024, la régie s'est attachée à inventorier les installations, à assurer leur maintenance courante, à améliorer et compléter les systèmes mais aussi à sécuriser leur fonctionnement.

Les principales opérations concernent :

- la sécurisation du parc d'ouvrages (17 réservoirs, 1 station de reprise, 2 armoires à chlore) par la pose de serrures de sécurité et de capteurs d'intrusion,
- le graissage des groupes de pompes le nécessitant,
- la rénovation de l'armoire électrique du réservoir de Château Brûlé à La Ricamarie
- le test de seuils hauts de volumes transités en sectorisation sur Unieux (génération d'une alarme en cas de dépassement indiquant une suspicion de fuite) et l'extension du dispositif à l'ensemble des autres communes exploitées,
- le remplacement d'automates de type loggers Sofrel LS(2 sur Unieux, 3 sur Firminy),
- la pose et le paramétrage de sondes de niveau (de type piézométrique) sur les réservoirs de Lardier à Unieux, de la Rivoire et de Haut-Montessus à Fraisses et du Cotatay Droit au Chambon-Feugerolles,
- le renouvellement de têtes émettrices sur compteurs de sectorisation,
- la mise à niveau et le paramétrage complémentaire du système de supervision Topkapi couvrant le service de l'Ondaine : mises à jour des vues synoptiques, extension de la supervision à la commune de la Ricamarie, corrections diverses,
- la préparation de la reprise en régie des communes de St-Paul-en-Cornillon et de Caloire (reconnaissances des installations, intégration des divers documents, bascule de la supervision en place, remplacement des serrures).

7. La maintenance des branchements

a) Création et reprises de branchements (hors branchement en plomb)

L'état ci-après reporte dans chaque cas le nombre de branchements établis par les agents de la Régie. Il ne tient pas compte des créations ni des reprises opérées dans le cadre des chantiers de renouvellement de canalisations principales confiés à des entreprises de travaux publics.

Service	Commune	Créations de branchements	Reprises de branchements	Etablissements de branchements temporaires
Quatre Vents	Firminy	6	4	
	Fraisses	1		
	Unieux	3	3	
	Total	10	7	0
Latour	Le Chambon-F.	1	2	
	La Ricamarie			
	Total	1	2	0
Total		**11**	**9**	**Non renseigné**

b) Suppression de branchements en plomb

Les branchements supprimés durant l'exercice l'ont été soit de façon ciblée soit à la suite de leur identification, soit dans le cadre des chantiers programmés de renouvellement des conduites publiques.

	Commune	Adresse	Nombre de branchements en plomb supprimés
Service des Quatre Vents	Firminy	25 rue des Aubépines	1
		5 rue Jules Ferry	1
		2 rue des Noyers	2
		Rue Bénaud	1
		Rue de St-Just-Malmont	1
	Fraisses	Rue Vaillant Couturier	2
	Unieux	Rue Franklin	1
Service de Latour	Le Chambon-F.	Cité du Bec	4
		Impasse Brossard	1
		Allée des Capucines	2
		Rue des Pervenches	1
		Rue des Rosiers	3
	La Ricamarie	16 rue Jean Jaurès	1
Total service Ondaine			**21**

Après ces suppressions, l'état des branchements en plomb se dresse comme suit :

		Branchements en plomb supprimés en 2024		Branchements en plomb restant au 01/01/2024	Branchements en plomb restant au 01/01/2025
	Commune	Nombre	Pourcentage	Nombre	Nombre
Service OIndaine	Firminy	6	3,5%	170	164
	Fraisses	2	1,6%	126	124
	Unieux	1	100,0%	1	0
	Le Chambon-F.	11	40,7%	27	16
	La Ricamarie	1	50,0%	2	1
Total service Ondaine		**21**	**6,9%**	**326**	**305**

NB : beaucoup de branchements en plomb s'avèrent difficiles à identifier. Par ailleurs, l'état présenté ci-dessus correspond à une reprise de données et ne peut être vérifié. Le nombre de branchements en plomb restants en place à ce jour est donc incertain. Pour autant et d'après les observations réalisées par les agents de la régie au cours de ces premiers mois d'existence, les valeurs portées dans le tableau ci-avant semblent cohérentes et constituent sans doute un maximum.

8. La maintenance du parc de compteurs « abonnés »

Pour l'heure, la maintenance réalisée ne concerne que les opérations curatives de remplacement des compteurs en avarie. Une réelle stratégie de renouvellement du parc de compteurs doit être construite.

Service		Nombre total de compteurs sur le parc au 31/12/2024	Nombre de compteurs neufs posés dans le cadre de la création de nouveaux branchements	Nombre de compteurs vétustes renouvelés	Taux de renouvellement *(cible théorique : 1/15ème du parc soit 6,7%)*	Cumul des nombres de créations et de renouvellements
Quatre Vents	Firminy	5 131	23	80	1,6%	103
	Fraisses	1 964	19	93	4,7%	112
	Unieux	4 125	39	104	2,5%	143
	Total	**11 220**	**81**	**277**	**2,5%**	**358**
Latour	Le Chambon-F.	5 813	13	79	1,4%	92
	La Ricamarie	3 694	7	29	0,8%	36
	Total	**9 507**	**20**	**108**	**1,1%**	**128**
Ondaine		**20 727**	**101**	**385**	**1,9%**	**486**

Durées de vie des modules communicants

Tableau remplacement des modules selon marque et âge, nb et pourcentage (âge critique)

9. La maintenance chez les abonnés

Au total, **254 interventions** ont été conduites sur les installations des abonnés au service. Il s'agit essentiellement de fermetures et ouvertures de branchements, de prises ou de vérifications ponctuelles d'index de compteurs,

de purges sanitaires, de réparations diverses sur dispositifs de comptage, de pose de branchements temporaires, de vérifications de pression, de remplacement de compteurs ou de têtes émettrices…)

B. Les contrôles réglementaires

1. Les contrôles électriques

Ces contrôles ont été commandés en 2024 mais restent en attente de réalisation.

2. Le contrôle des appareils de levage

Etant donné l'état des installations reprises, aucun contrôle n'a été entrepris. Les installations ont par contre été consignées. Un rééquipement et des remises en service progressives seront opérées dans le cadre d'une démarche d'hygiène et sécurité structurée.

3. Le contrôle des équipements sous pression

Cette première année d'exploitation a permis d'établir l'inventaire des équipements sous pression ainsi que la programmation des opérations d'inspection périodique et de requalification décennale requises par la réglementation.

Les premiers contrôles interviendront dès 2025.

C. La surveillance des installations

La surveillance opérée par les agents de la Régie porte essentiellement sur les ouvrages de stockage, les pompages et les postes de désinfection. Elle consiste à vérifier leur intégrité (extérieure et intérieure) et leur bon fonctionnement.

Ces tournées physiques interviennent en routine toutes les deux semaines ou spécifiquement en cas de nécessité. Au quotidien, la consultation et les alertes du système de supervision viennent compléter cette surveillance.

D. La relève des compteurs

Année de bascule et de mise en place de la Régie, 2024 s'est révélée beaucoup plus difficile qu'attendu sur le plan de la relève du parc de compteurs « abonnés » :

- sous-effectif de l'équipe de relève du 01/06/2024 au 01/08/2024 en lien avec le repositionnement des médiateurs de la STAS,
- panne d'un récepteur embarqué de radio-relève,
- connaissance imparfaite des secteurs à relever et des tournées reliées (cela est encore plus vrai pour la commune de Fraisses d'où n'est remonté aucun agent la Régie),
- bases de données « facturation Eau » communales présentant de nombreuses erreurs ou lacunes
- inexactitude des bases de facturation remontées des communes (numéros de compteurs incohérents, défauts de renseignement...),
- radio-relève quasi-inopérante sur la commune de Fraisses en lien avec des défauts d'appairage entre compteurs et têtes émettrices,
- défaut de géolocalisation des compteurs des communes de Fraisses et du Chambon-Feugerolles, ralentissant énormément la relève embarquée,
- insuffisance du nombre de tablettes équipées de l'ensemble des « drivers » nécessaires à la relève des différentes marques et modèles de modules communicants,
- vieillissement du parc de têtes émettrices et augmentation du taux d'avaries liées à des batteries faibles ou hors service,
- erreurs d'utilisation des applications de relève liées à un défaut de formation des agents.

Ces difficultés ont non seulement nécessité un renfort temporaire de l'équipe de relève par mobilisation de plusieurs agents des services « Interventions de Proximité » et « Travaux » mais aussi la facturation, sur

estimation, des acomptes 2025 pour les communes du Chambon-Feugerolles, Fraisses, La Ricamarie, cela afin de permettre la mise à niveau des bases de facturation des diverses communes.

E. Le traitement des demandes d'urbanisme

Non disponible pour 2024

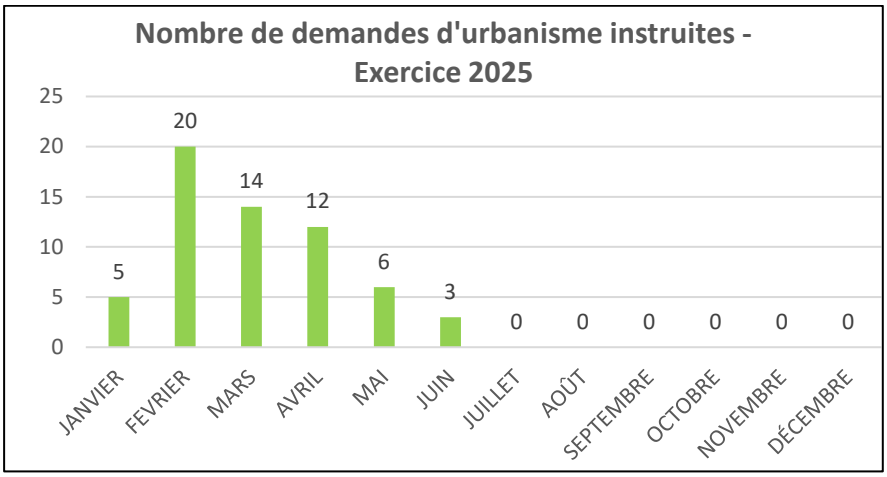

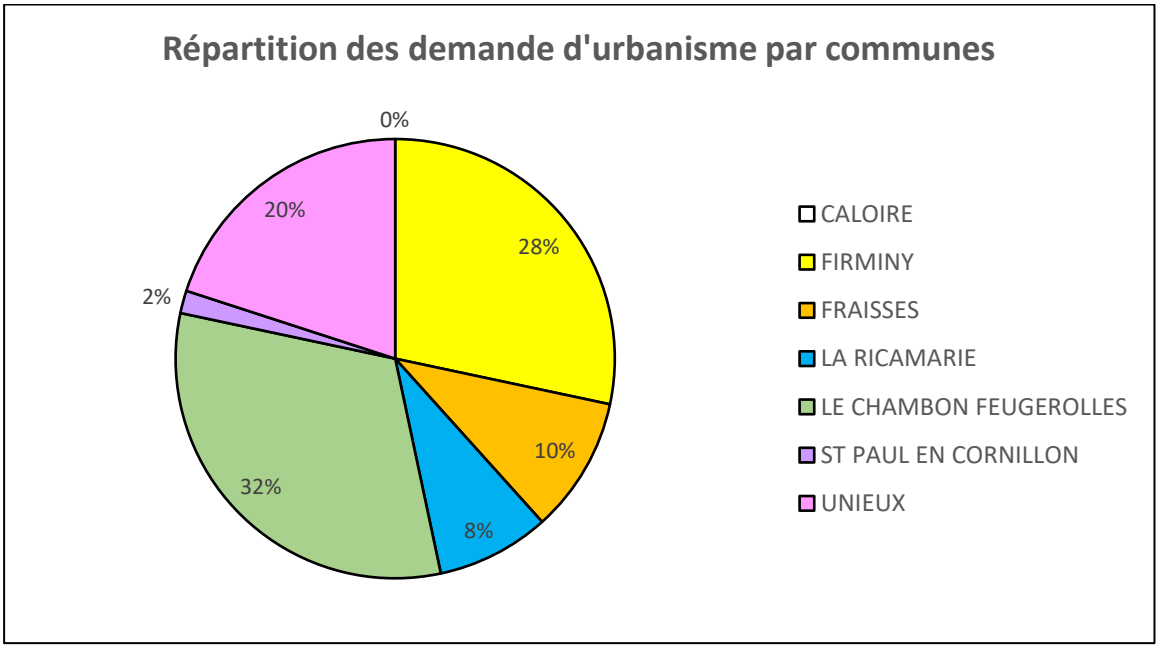

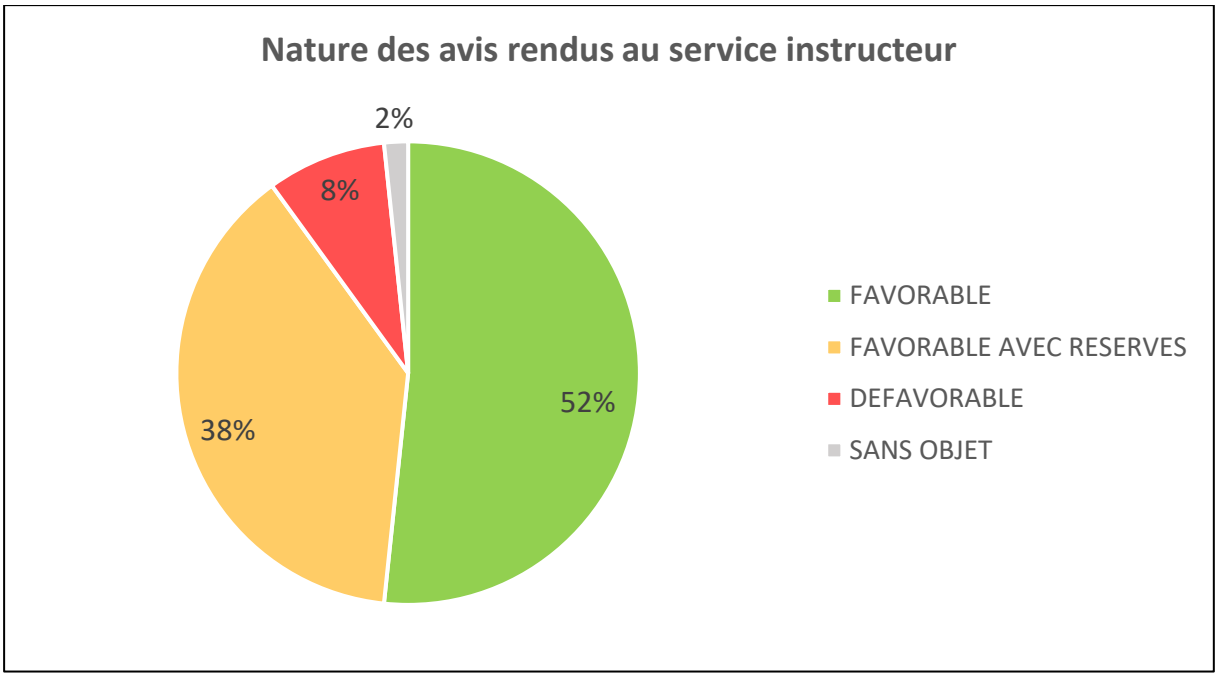

F. Les interventions en astreinte

Fiabilisation nécessaire.

L'astreinte a réceptionné 283 appels au total répartis de la façon suivante :

- Fuites : 29%
- Demandes administratives : 28%
- Coupure d'eau : 12%
- Système de supervision des ouvrages : 12%
- Qualité de l'eau : 5.6%
- Autres : 13.4%

Après régulation, ces 283 appels ont généré 85 sorties.

G. Les travaux

1. Réalisés en régie

Non renseigné : à fiabiliser

- Sécurisation des sites : uniformisation du parc de serrures,
- Branchements,
- Robinetterie,
- …

2. Réalisés par des prestataires

	Service		Rue	Prestation Conduites (diamètres linéaires matériaux type de travaux : extension, maillage, renouvellement, dévoiement) Ouvrages (stabilisateurs, compteurs, débitmètres, réservoirs…)	ml de réseaux AEP renouvelé	ml de réseaux AEP crées ou étendus	Coût total opération € HT
6	ONDAINE	FIRMINY	rue de l'Ondaine	renouvellement réseau et branchements	255		107 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	rue Michel Rondet	renouvellement réseau et branchements	152		52 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	rue de l'Abbé Pierre	renouvellement réseau et branchements	100		37 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	impasse des Moyers	renouvellement réseau et branchements	100		40 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	chemin de la Vaurette / Ste Poulette	renouvellement réseau et branchements	250		112 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	chemin de Bazan	renouvellement réseau et branchements	125		45 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	chemin du ruisseau	renouvellement réseau et branchements	140		28 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	rue tournante	renouvellement réseau et branchements + 1 renouvellement de PI	265		83 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	rue Laprat - rond point de l'Hopital	nouveau point de sectorisation			39 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	chemin des prés et chemin de Fouetara	renouvellement débitmètres sectorisation			20 000,00 €
6	ONDAINE	FIRMINY	rue Dorian	renouvellement réseau et branchements	366		120 000,00 €
6	ONDAINE	FRAISSES	rue Souteyrat	renouvellement réseau et branchements	200		105 000,00 €
6	ONDAINE	FRAISSES	rue de l'Orchidée	renouvellement réseau et branchements	200		80 000,00 €
6	ONDAINE	FRAISSES	allée Calendra	PI smartwood			5 000,00 €
6	ONDAINE	FRAISSES	rue Jules Ferry	renouvellement réseau et branchements	201		90 000,00 €
6	ONDAINE	LA RICAMARIE	chemin d'Aguillon	renouvellement branchements			68 000,00 €
6	ONDAINE	LA RICAMARIE	rue des Œillets, rue des Acacias, rue Claude Touche	renouvellement branchements			80 000,00 €
6	ONDAINE	LE CHAMBON FEUGEROLLES	sécurisation FIRMINY-LE CHAMBON (T1)	Maillage		18	20 000,00 €
6	ONDAINE	LE CHAMBON FEUGEROLLES	rue des eaux vives	renouvellement réseau et branchements + 1 régulateur de pression	512		233 000,00 €

	Service		Rue	Prestation Conduites (diamètres linéaires matériaux type de travaux : extension, maillage, renouvellement, dévoiement) Ouvrages (stabilisateurs, compteurs, débitmètres, réservoirs…)	ml de réseaux AEP renouvelé	ml de réseaux AEP crées ou étendus	Coût total opération € HT
6	ONDAINE	LE CHAMBON FEUGEROLLES	rue du château d'eau	renouvellement réseau et branchements	430		215 000,00 €
6	ONDAINE	UNIEUX	impasse Anatole France	renouvellement réseau et branchements	60		12 000,00 €
6	ONDAINE	UNIEUX	rue Massenet	nouveau réducteur de pression			26 500,00 €
				Total	**3356**	18	**1 617 500,00 €**

H. Le taux de renouvellement des réseaux – P107.2

Le calcul de cet indicateur prenant en compte les linéaires renouvelés sur les 5 derniers exercices, il est difficile de donner une valeur pour l'exercice 2024. Celle-ci figurant dans le tableau ci-dessous porte sur la seule année 2024.

	2024	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**
ml de réseaux AEP renouvelé	3 356				
Taux de renouvellement des réseaux (1 an)	1.12%				

I. Les propositions de travaux

En sus des programmes de travaux déjà identifiés en lien avec le Territoire Ondaine et la Direction de l'Eau Potable, les propositions suivantes peuvent être évoquées par ordre de priorité :

- Mise en conformité des ouvrages avec les principes d'hygiène et de sécurité : échelles, garde-corps, appareils de levage, points d'ancrage …
- Pose de compteurs généraux sur les antennes privées (inventaire et programme de travaux)
- Pose de systèmes de désinfection sans énergie sur les réservoirs de la Rivoire et de Haut-Montessus
- Remplacement de la robinetterie de remplissage du réservoir de Château Brûlé
- Amélioration des accès aux réservoirs
- Gestion automatique du chlore selon la ressource en eau mobilisée sur la commune de Caloire
- Reprise de la conduite de distribution de la chambre de vannes du réservoir de Poix
- Dépose du parc de starters incendie (vétustes) et remplacement par des ponts incendie
- Diagnostic du parc de réservoirs (partie génie civil entre autres) et programmes de rénovation

IV. Les volumes d'eau

A. Les achats d'eau brute

Service	Ressource	Entité compétente	Volumes mobilisés en 2024 [m³]
Quatre Vents	Complexe de barrages de Lavalette et de la Chapelette	SEM - Régie Eau Brute	1 996 338
	Source de Fontfroide	SEM	
	Prélèvement service Quatre Vents		**1 996 338**
Latour	Complexe de barrages de Lavalette et de la Chapelette	SEM - Régie Eau Brute	584
	Barrage du Cotatay	SEM - Régie Eau Brute	1 004 990
	Prélèvement service Latour		**1 005 574**
		Total prélevé	**3 001 912**

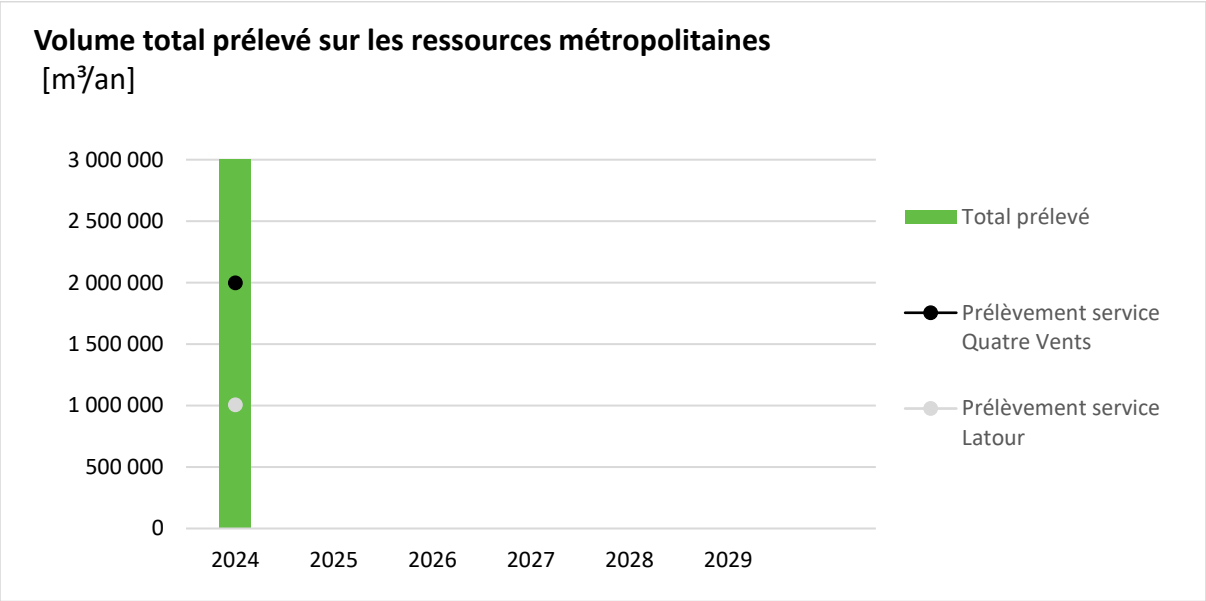

B. Les volumes mis en distribution

1. Les volumes produits

Désignation	Volumes produits en 2022 [m³]	Volumes produits en 2023 [m³]	Volumes produits en 2024 [m³]
FIRMINY (Station des Quatre vents)	1 730 684	1 698 306	1 781 254
LE CHAMBON-F. (Station de Latour)	1 078 818	1 017 010	1 043 991*
Total produit	**2 810 388**	**2 716 079**	**2 825 245**

** valeur probablement erronée. Une dérive semble affecter cette mesure. Certains débitmètres ont récemment été remplacés, d'autres le seront en 2025.*

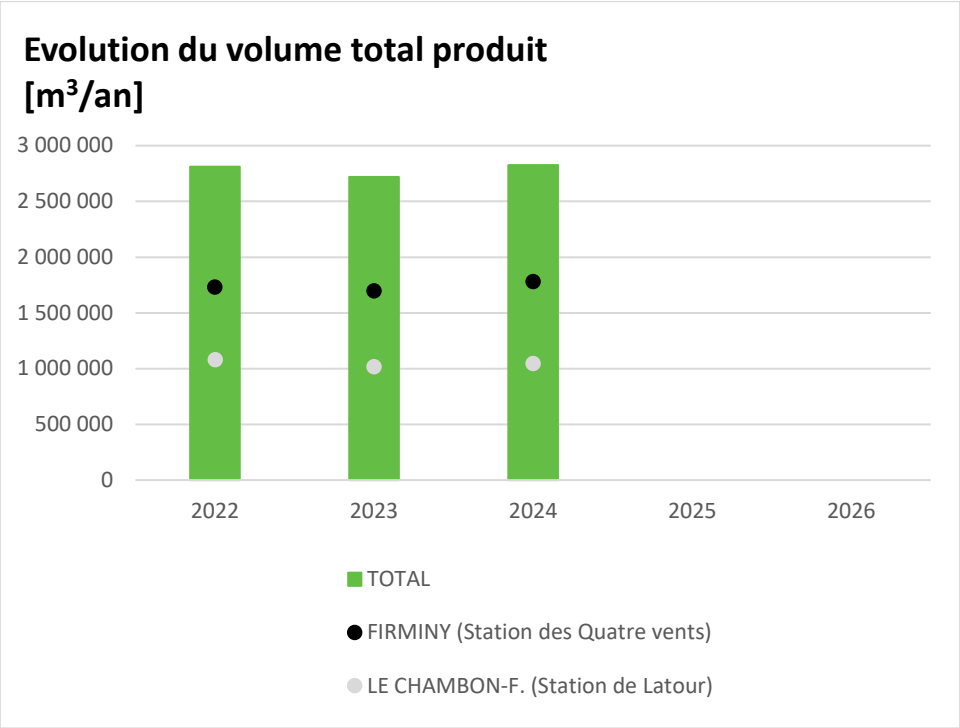

2. Les imports d'eau traitée

Il s'agit d'imports effectués à partir de services extérieurs à l'Ondaine, qu'ils soient métropolitains ou non.

Service importateur		Service exportateur	Volume d'eau traitée importé [m³]				
			2022	2023	2024	2025	2026
Quatre Vents	FRAISSES	SI SEMENE	12 925 [1]	21 565 [1]	3 548		
	UNIEUX	SEM (DSP Solaure)	99 280	103 862	128 941 [2]		
	Total Service Quatre Vents		**112 205**	**125 427**	**132 489**		
Latour	LE CHAMBON-F.	SI SEMENE	6 192	8 508	10 399		
	LA RICAMARIE	SEM (DSP Solaure)	7 176	6 649	6 851		
	Total Service Latour		**13 368**	**15 157**	**17 250**		
TOTAL			**125 573**	**140 584**	**149 739**		

[1] *Fuite réparée par les services de Fraisses en 2023 sur Haut-Montessus*

[2] *Bascule d'une partie supplémentaire du réseau d'Unieux (Val Ronzière…) sur l'eau traitée achetée à Oélie-Saur (St-Etienne) en novembre 2023 pour réduire les désagréments organoleptiques liés aux désordres de qualité connus sur le réseau des Quatre Vents en 2022-2023*

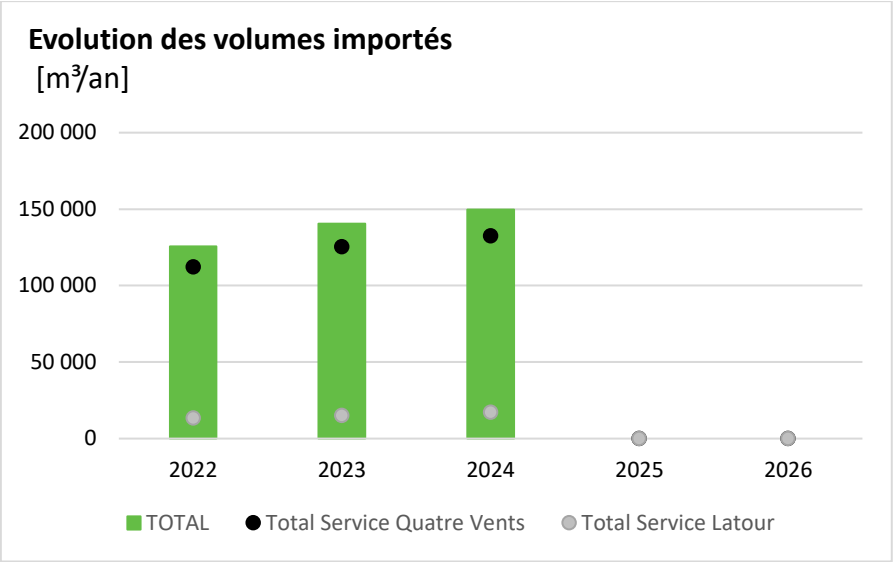

3. Les exports d'eau traitée

Il s'agit d'exports effectués vers des services extérieurs à l'Ondaine, qu'ils soient métropolitains ou non.

En 2024, seuls existent des exports vers les communes de Saint-Paul-en-Cornillon et Caloire, tous issus du service des Quatre Vents.

Entité de gestion	Collectivité ou service Importateur	Volume exporté 2022 [m³]	Volume exporté 2023 [m³]	Volume exporté 2024 [m³]
Régie Ondaine (Fraisses)	St-Paul-en-Cornillon	110 027	107 911	101 777
Régie Ondaine (Unieux)	Caloire	14 049	14 338	13 360
Total des volumes exportés Hors Ondaine		**124 076**	**122 249**	**115 137**

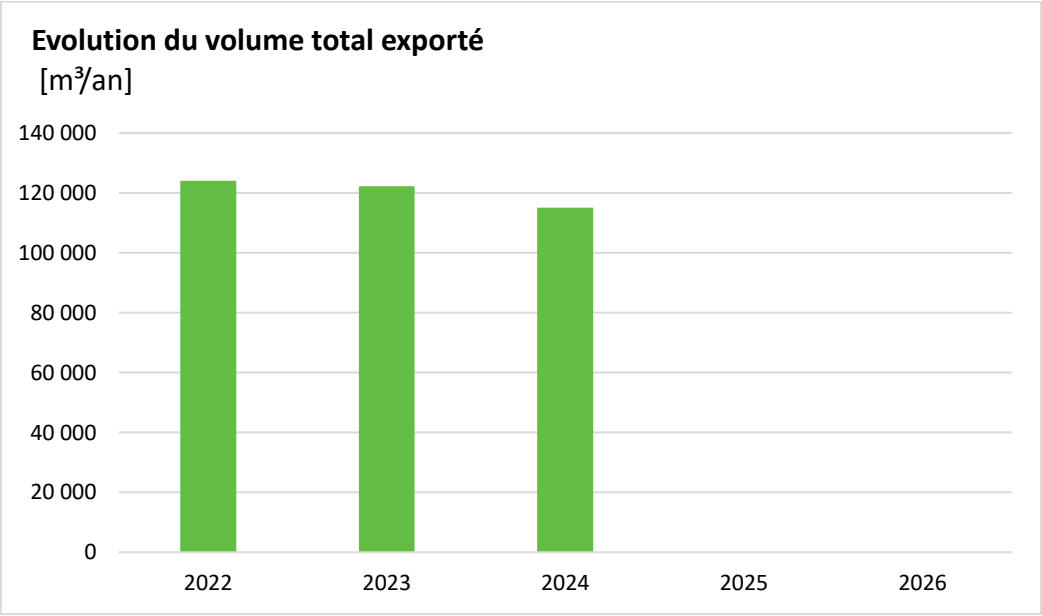

4. Le bilan des flux

Divers flux d'eau traitée existent entre les communes constitutives de la Régie de l'Ondaine mais aussi avec les services tiers de SEM ainsi qu'avers des services tiers extérieurs à SEM.

Le tableau qui suit dresse le bilan hydraulique de ces flux.

Les nombres figurant dans le tableau ci-dessous correspondent à des volumes annuels **en mètres-cubes par an (m^3/an).**

Les sigles de type FIR14, FRA1, UNI7… désignent les organes de mesure (compteurs ou débitmètres de sectorisation) sur lesquels s'appuient le bilan hydraulique présenté.

Bilan des flux - Année 2024

Type de flux	Service Quatre Vents								Service Latour					
	Usine des Quatre Vents		Firminy		Fraisses		Unieux		Usine de Latour		Le Chambon		La Ricamarie	
Volume produit par la Régie	**Total**	**1 781 254**							**Total**	**1 043 991**				
Volume importé hors SEM			**Total**	**0**	**Total**	**3 538**	**Total**	**0**			**Total**	**10 399**	**Total**	**0**
					SIE Semène - La Rivoire	*1 450*					*SIE Semène - Malmont*	*9 992*		
					SIE Semène - Haut Montessus	*2 088*					*SIE Semène - Le Bief*	*407*		
Volume importé intra SEM			**Total**	**1 786 343**	**Total**	**250 637**	**Total**	**372 192**			**Total**	**686 924**	**Total**	**363 918**
			A partir du SIE Barrage FIR14, FIR15, FIR16, FIR17	*1 781 254*	*A partir de Firminy Sauze FRA1*	*7 584*	*A partir de Firminy Pont de Sauze UNI3*	*178 109*			*A partir SICECO pour Cotatay*	*1 593*	*A partir d'Oelie - Secours Solaure Guizay*	*0*
			A partir d'Unieux Grillet UNI11	*5 089*	*A partir de Firminy Gampille FIR1*	*243 053*	*A partir de Firminy Pont de Sablat UNI8*	*65 142*			*A partir SICECO (Est + Ouest)*	*685 331*	*A partir d'Oelie - La Béraudière*	*6 388*

			A partir du Chambon rue République	*0*			*A partir d'Oelie Croix de Marlet*	*128 941*			*A partir de Firminy - rue Républiqu e*	*0*	*A partir d'Oelie - Imp. La Béraudièr e*	*278*
													A partir ex-SICECO	*357 067*
													A partir d'Oélie - Chaucom bet	*185*
Volume exporté intra SEM	**Total**	**1 781 254**	**Total**	**493 888**	**Total**	**101 777**	**Total**	**18 449**	**Total**	**1 043 991**	**Total**	**0**	**Total**	**0**
	vers Firminy	*1 781 254*	*vers Fraisses Gampille FIR1QP*	*243 053*	*vers St Paul Vaure-Girards FRA9*	*101 777*	*vers Firminy Grillet UNI11*	*5 089*	*vers LCF*	*685 331*	*vers Firminy - rue Républiqu e*	*0*		
			vers Fraisses Sauze FRA1	*7 584*			*vers Caloire UNI7*	*13 360*	*vers LCF Cotatay*	*1 593*				
			vers Unieux Pont de Sauze UNI3	*178 109*					*vers La Ricamari e*	*357 067*				
			vers Unieux Pont de Sablat UNI8	*65 142*										
			vers Le Chambon rue République	*0*										
Volume exporté Extra SEM			**Total**	**0**	**Total**	**0**	**Total**	**0**			**Total**	**0**	**Total**	**0**

C. Les volumes vendus

Au cours de l'exercice 2024, la mise en cohérence des modalités de relève des compteurs des différentes communes (passage à 2 relèves par année) a engendré des décalages de certaines dates de relève.

A ces décalages se sont ajoutés ceux liés aux difficultés rencontrées pour clore ce premier exercice de relève (évoquées au chapitre III paragraphe D).

Pour chaque commune, les volumes consommés, issus de ces campagnes de relève, ont donc fait l'objet d'un travail correctif permettant de les ramener à 365 jours.

Service		Volume consommé total [m³/an]				
		2022	2023	2024	2025	2026
Quatre Vents	Firminy	845 019	948 105	904 916		
	Fraisses	132 000	111 677	121 219		
	Unieux	285 195	299 888	306 357		
	Total	**1 262 214**	**1 359 670**	**1 332 492**		
Latour	La Ricamarie	303 209	292 723	494 339		
	Le Chambon-F	509 377	457 483	284 428		
	Total	**812 586**	**750 206**	**778 767**		
TOTAL		**2 074 800**	**2 109 876**	**2 111 259**		

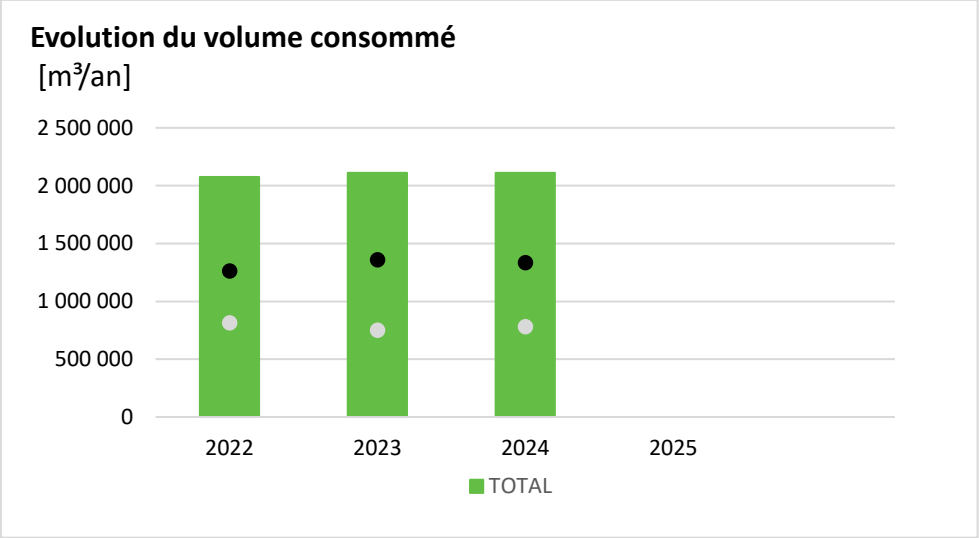

Le tableau suivant présente les consommations spécifiques par habitant selon les communes.

Service		Volume consommé total / habitant [m³/an]				
		2022	2023	2024	2025	2026
Quatre Vents	Firminy	49	55	52		
	Fraisses	35	29	31		
	Unieux	33	35	36		
	Moyenne	**43**	**46**	**45**		
Latour	La Ricamarie	38	36	60		
	Le Chambon-F	43	38	23		
	Moyenne	**41**	**37**	**38**		
MOYENNE		**42**	**42**	**42**		

V. LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

A. Le contrôle sanitaire

1. Paramètres microbiologiques – P101.1

	Conformité microbiologique de l'eau au robinet (P101.1)					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**50**	**50**	**100%**			
Caloire						
Firminy	26	26	100%			
Fraisses	10	10	100%			
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	14	14	100%			
Réseau de Latour	**28**	**28**	**100%**			
Le Chambon-Feugerolles	17	17	100%			
La Ricamarie	11	11	100%			

2. Paramètres physico-chimiques – P102.1

	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet (P102.1)					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**63**	**63**	**100%**			
Caloire						
Firminy	36	36	100%			
Fraisses	10	10	100%			
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	17	17	100%			
Réseau de Latour	**35**	**35**	**100%**			
Le Chambon-Feugerolles	19	19	100%			
La Ricamarie	16	16	100%			

B. L'auto-contrôle

1. Paramètres microbiologiques (analyses de routine)

En 2024, année de sa création, la régie n'a réalisé aucune analyse microbiologique. En 2025, l'acquisition prévue du matériel nécessaire lui permettra d'être pleinement opérationnelle et autonome sur ce plan.

	Conformité microbiologique de l'eau au robinet					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**0**					
Caloire						
Firminy	0					
Fraisses	0					
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	0					
Réseau de Latour	**0**					
Le Chambon-Feugerolles	0					
La Ricamarie	0					

2. Paramètres microbiologiques (analyses sur réclamations d'abonnés)

En 2024, les réclamations justifiant des analyses microbiologiques ont fait l'objet de demandes auprès de l'ARS. Ces analyses ont donc été intégrées ponctuellement dans le programme de contrôle sanitaire réglementaire en lieu et place de points de routine et sans surcoût pour la Régie. Elles n'apparaissent donc pas dans le tableau ci-dessous.

	Conformité microbiologique de l'eau au robinet					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**0**					
Caloire						
Firminy	0					
Fraisses	0					
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	0					
Réseau de Latour	**0**					
Le Chambon-Feugerolles	0					
La Ricamarie	0					

3. Paramètres physico-chimiques (analyses de routine)

	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**216**	**216**	**100%**			
Caloire						
Firminy	69	69	100%			
Fraisses	111	111	100%			
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	36	36	100%			
Réseau de Latour	**424**	**424**				
Le Chambon-Feugerolles	311	311	100%			
La Ricamarie	113	113	100%			

Sont prises en compte dans ce tableau les analyses réalisées par le service métropolitain de l'eau du Chambon à compter du 01/01/2024.

4. Paramètres physico-chimiques (analyses sur réclamations d'abonnés)

	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet					
Service	**Nombre de prélèvements**	**Nombre de prélèvements conformes**	**Taux de conformité**	**Dates de non-conformité**	**Sites de non-conformité**	**Paramètres en cause disqualifiant la conformité**
Réseau des Quatre Vents	**9**	**9**	**100%**			
Caloire						
Firminy	6	6	100%			
Fraisses	1	1	100%			
St-Paul-en-Cornillon						
Unieux	2	2	100%			
Réseau de Latour	**8**	**8**	**100%**			
Le Chambon-Feugerolles	6	6	100%			
La Ricamarie	2	2	100%			

5. Les capteurs de qualité en ligne

Au-delà des tournées d'auto-contrôle conduites par le responsable Qualité Eau de la Régie, l'équipement des réseaux par des capteurs en ligne permet de contrôler la qualité de l'eau distribuer au quotidien. La liste des sites équipés de capteurs figure en partie « Patrimoine ».

C. La protection de la ressource en eau

En 2024, la Régie ne dispose pas de ressource propre.

D. Les purges sanitaires

1. Automatiques

Deux systèmes de purges automatiques programmables ont été mises en service en 2024 pour renouveler régulièrement l'eau de certaines antennes et éviter les problèmes de qualité, notamment en termes de coloration de l'eau. Les points équipés sont les suivants :

- Impasse de la Font du Loup à Firminy
- 1 chemin du Pinet à Firminy

Ces dispositifs donnent satisfaction.

2. Manuelles

Suivi à fiabiliser.

En 2024, 63 purges manuelles de restauration de la qualité de l'eau ont été nécessaires.

E. La surveillance en ligne

Cette surveillance est assurée quotidiennement en période travaillée. Le dépassement de seuils pré-paramétrés entraîne l'envoi d'un message d'alerte vers le service 24h/24.

F. Les autres opérations sanitaires

En 2024, face au problème de corrosion des conduites du centre bourg de Fraisses et des désordres de qualité générés, la Régie, en lien avec la Direction de l'Eau Potable de SEM, a entrepris le nettoyage des portions les plus problématiques. 2000 mètres ont donc été traités grâce à une technique d'eau et d'air pulsé.

Cette technique permet un nettoyage plus qualitatif que celui réalisé grâce aux simples purges à forte vitesse.

G. Commentaires sur la qualité de l'eau distribuée en 2024

En 2024, la qualité de l'eau distribuée sur les réseaux de l'Ondaine est bonne. Les limites de qualités sont respectées sur 100% des prélèvements effectués tant en contrôle sanitaire qu'en auto-contrôle.

Pour autant, les canalisations en place, pour beaucoup constituées de fonte grise et sujettes à la corrosion, génèrent des désordres de qualité, notamment en termes de coloration de l'eau, à l'origine de plaintes.

Au cours des mois de novembre et décembre 2024, l'interruption du traitement de reminéralisation de la station des Quatre Vents, en lien avec un chantier intérieur complexe, a accentué ces désordres de coloration. Ceux-ci ont donné lieu à une série de réclamations des abonnés environ deux semaines après cet arrêt, en particulier sur les zones où les temps de séjour sont les plus élevés.

VI. LA GESTION DES ABONNES

A. La relation avec les abonnés

1. L'accueil

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h15 - 16h30
Urgences techniques 24h/24

04 77 55 94 00

Accueil physique

Régie Eau Ondaine à Unieux 12 rue de l'industrie - 42240 Unieux	Les mercredis	08h30 à 12h00 13h00 à 16h30
Mairie du Chambon-Feugerolles Place Jean Jaurès - 42501 Le Chambon-Feugerolles	Les lundis et vendredis	08h30 à 12h00 13h00 à 16h30

Accueil en ligne

Mail : *eau-ondaine@saint-etienne-metropole.fr*

Portail internet : à partir de votre espace personnel accessible à l'adresse suivante : *eau.saint-etienne-metropole.fr*

Courrier

Saint-Étienne Métropole
Régie Eau Ondaine
2 avenue Grüner BP 60061
42006 Saint-Étienne cedex 1

2. La fréquentation et la prise de contact

Le téléphone constitue le principal canal de prise de contact, suivi par la messagerie électronique et enfin la visite physique. La prise de contact par courrier postal est mineure.

Service		Messages électroniques	Accueil physique		Appels téléphoniques	Total	Part
			Le Chambon	Unieux			
Quatre Vents	Firminy	1 174	259	244	1 670	3 347	33%
	Fraisses	497	32	147	525	1 201	10%
	Unieux	44	23	118	1 024	1 209	20%
	Total	**1 715**	**314**	**509**	**3 219**	**5 757**	**63%**
Latour	Le Chambon-F	126	490	6	1 110	1 732	22%
	La Ricamarie	175	104	7	770	1 056	15%
	Total	**301**	**594**	**13**	**1 880**	**2 788**	**37%**
TOTAL		**2 016**	**908**	**522**	**5 099**	**8 545**	
Part		**24%**	**11%**	**6%**	**60%**		
			17%				

La performance de l'accueil téléphonique s'apprécie au regard des statistiques extraites du serveur téléphonique :

Date	Taux de décroché	Durée en heures, minutes et secondes		
		Durée moyenne de communication	Attente maximale avant abandon	Durée moyenne d'attente avant décroché
juin	95%	0:04:48	0:05:17	0:00:22
juillet	95%	0:04:37	0:13:37	0:00:34
août	95%	0:04:15	0:05:43	0:00:23
septembre	95%	0:04:05	0:10:52	0:00:26
octobre	94%	0:04:34	0:10:24	0:00:28
novembre	93%	0:04:31	0:06:58	0:00:31
décembre	88%	0:04:46	0:14:10	0:00:56
Total	**93%**	**0:04:31**	**0:14:10**	**0:00:35**

3. La typologie des demandes

L'objet des demandes formulées auprès du service d'accueil est retranscrit grâce au graphique ci-après :

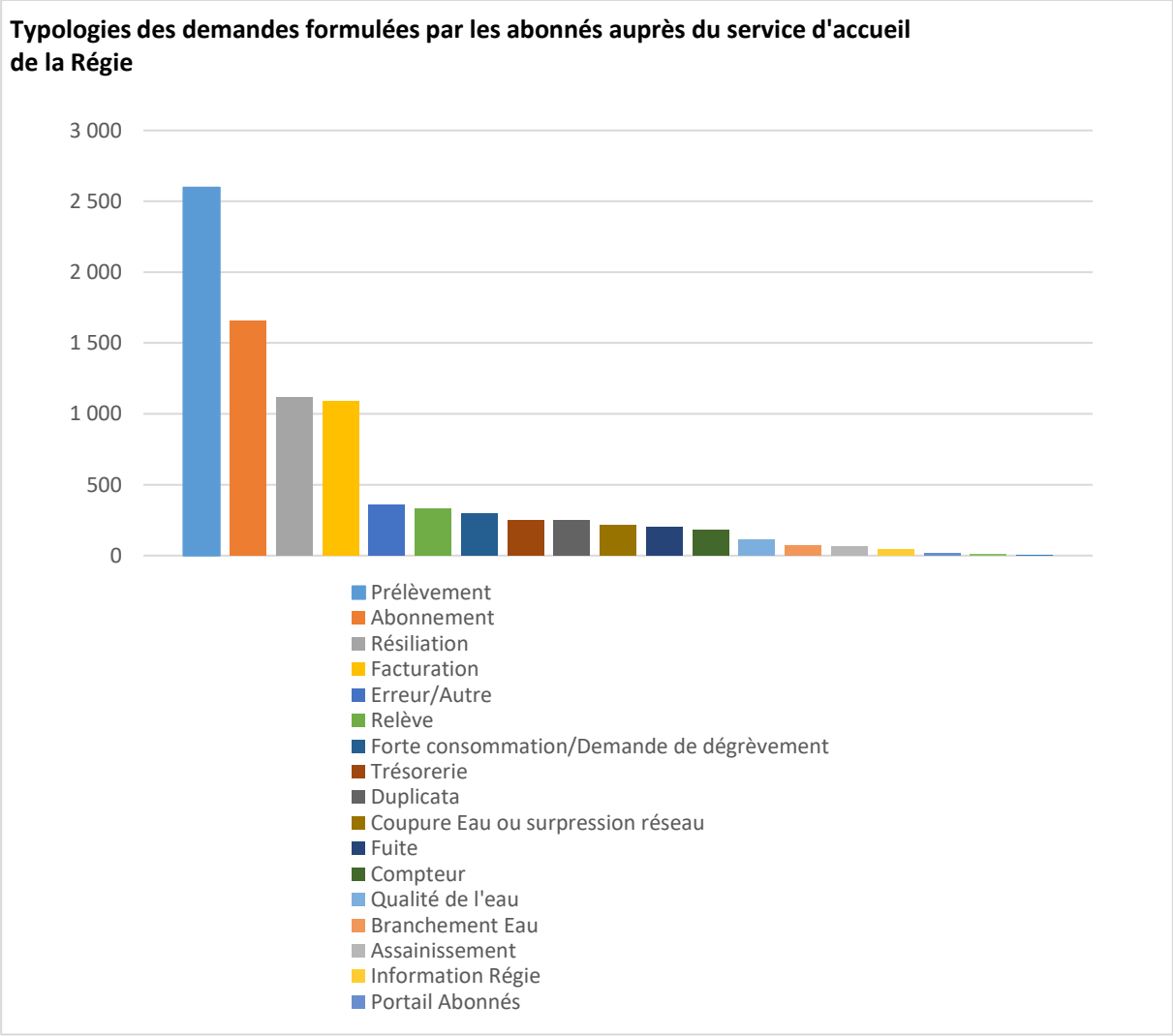

Le détail des mouvements d'abonnés (qui représentent d'ordinaire la majeure partie des demandes) figure ci-dessous :

Exercice	Abonnements	Résiliations
2 024	**1 984**	**2 107**

4. Le taux de réclamations – P155.1

Sont ici prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne doivent pas être intégrées.

Cet indicateur n'a été qu'imparfaitement suivi en 2024, année de création de la Régie. Les éventuelles réclamations réceptionnées par les communes ne sont pas renseignées. Les valeurs mentionnées dans le tableau qui suit constituent un minimum.

		Nombre de réclamations écrites				
Service		**2024**	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**
Quatre Vents	Firminy	1				
	Fraisses	1				
	Unieux	0				
	Total	**2**	**0**	**0**	**0**	**0**
Latour	Le Chambon-F	1				
	La Ricamarie	0				
	Total	**1**	**0**	**0**		**0**
TOTAL		**3***	**0**	**0**	**0**	**0**
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)		**0,14***				

** Taux partiel : seules les réclamations écrites relatives à un dysfonctionnement d'ordre organisationnel ou technique sont ici présentées. Les réclamations liées à des problèmes de facturation, abonnement-résiliation… ne sont pas tracées.*

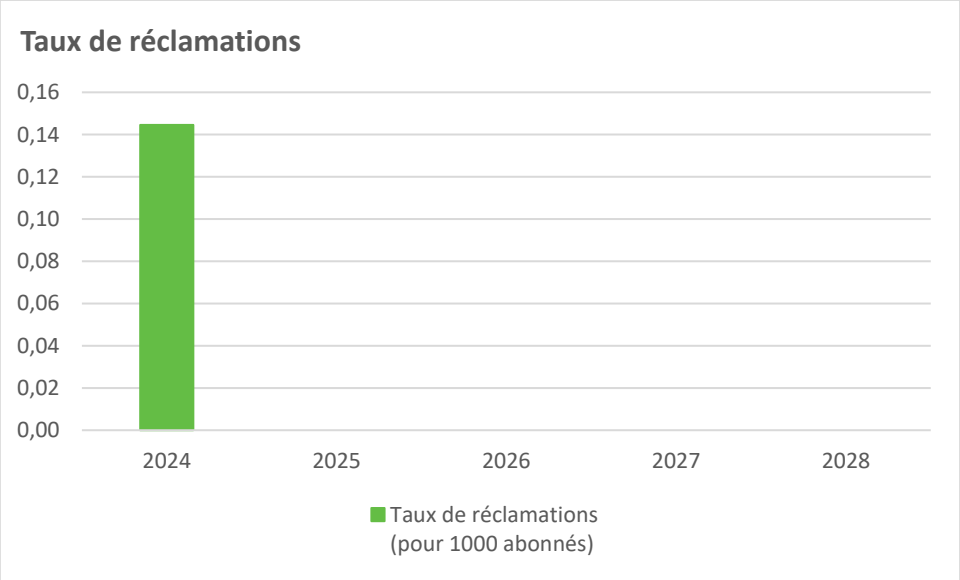

5. La mise en œuvre de la loi Warsmann

En 2024, **1 054 courriers d'alerte de surconsommation** ont été envoyés.

		Nombre de demandes de dégrèvements réceptionnées				
Service		**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
Quatre Vents	Firminy	36	42	38		
	Fraisses	0	4	11		
	Unieux	24	18	19		
	Total	**60**	**64**	**68**	**0**	**0**
Latour	Le Chambon-F	29	30	24		
	La Ricamarie	10	14	24		
	Total	**39**	**44**	**48**	**0**	**0**
TOTAL		**99**	**108**	**116**	**0**	**0**

		Volumes dégrévés [m³/an]				
Service		**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
Quatre Vents	Firminy	34 409	21 968	19 923		
	Fraisses	0	6 041	240		
	Unieux	4 966	2 842	6 541		
	Total	**39 375**	**30 851**	**26 704**	**0**	**0**
Latour	Le Chambon-F	4 846	8 259	2 841		
	La Ricamarie	645	272	1 389		
	Total	**5 491**	**8 531**	**4 230**	**0**	**0**
TOTAL		**44 866**	**39 382**	**30 934**	**0**	**0**

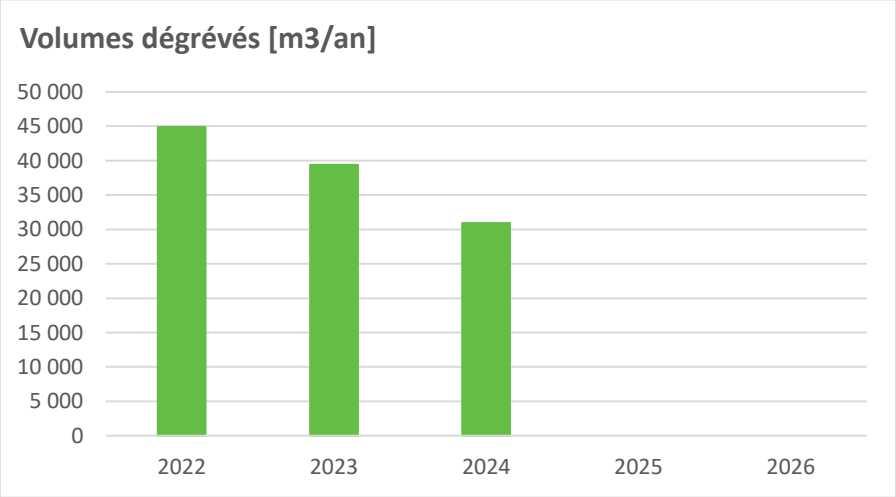

6. Le délai d'ouverture des branchements

a) Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service – D151.0

Ce délai est fixé à 2 jours ouvrables pour les branchements fonctionnels.

b) Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés – P152.1

En 2024, cet indicateur n'a pas été suivi. Pour autant et à compter de la mise en production de la Régie, la quasi-totalité (si ce n'est la totalité) des ouvertures de branchements est intervenue dans le délai imparti.

7. La fréquence des interruptions de service non programmées – P151.1

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau impromptues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.

Service		Nombre de coupures d'eau impromptues	Nombre d'abonnés	Taux d'occurrence pour 1 000 d'abonnés
Quatre Vents	Firminy	Non renseigné	5 116	0,00
	Fraisses	Non renseigné	1 969	0,00
	Unieux	Non renseigné	4 136	0,00
	Total	**0**	**11 221**	**0,00**
Latour	Le Chambon-F.	Non renseigné	3 691	0,00
	La Ricamarie	Non renseigné	5 842	0,00
	Total	**0**	**9 533**	**0,00**
Ondaine		**0**	**20 754**	**0,00**

B. La gestion des points de livraison d'eau et des contrats d'abonnement

1. Reprise des bases de facturation des communes

En 2024, la facturation de l'eau aux abonnés a été confiée à la Régie. Lors de la première campagne de relève, de nombreuses incohérences, erreurs et lacunes ont été relevées entre les données figurant sur les bases de facturation et les points de livraison d'eau place.

Sur un plan plus technique, ont été recensés de nombreux dysfonctionnements, principalement :

- défauts d'appairage entre compteurs et modules,
- modules hors service,
- compteurs défectueux,
- défaut global de géolocalisation des compteurs de marque Itron.

Enfin, des situations irrégulières au regard du règlement métropolitain du service de l'eau potable ont également pu être recensées ou confirmées.

2. Les actions de fiabilisation entreprises

Face à la situation précédente, la régie a lancé un travail de :

- mise à jour des bases de facturation avec les installations en place,
- mise à niveau des installations de terrain (appairages, remplacements nécessaires, géocodage en masse).

3. Fréquence annuelle de relèves du parc de compteurs

Afin de mieux suivre les consommations et éviter dérives et contentieux, l'objectif de deux relèves annuelles des compteurs, pour toutes les communes, est maintenu mais décalé à 2026 afin de permettre la réalisation des actions précédemment évoquées.

4. L'amélioration du recouvrement

a) La mensualisation

La mensualisation demeure un objectif fort pour fiabiliser le recouvrement. En 2024, la mise en cohérence des modes de mensualisation (généralisation à 10 échéances par an : 9 échéances + 1 solde) a contraint la Régie à mettre fin aux prélèvements en place sur les communes de Firminy et Fraisses (6 échéances) et à proposer aux abonnés de ces communes la nouvelle mensualisation.

A l'heure de rédaction de ce rapport, environ **11 000 échéanciers** sont établis.

Tableau taux de mensualisation

b) La régularisation des situations au regard du règlement de service

Usage d'eau sans abonnement au service, court-circuit ou dépose du dispositif de comptage, entrave à la relève du compteur… autant de situations irrégulières remettant en cause tant le financement du service que l'équité d'accès à ce dernier.

Le Conseil Métropolitain du 6 juin 2024 a approuvé et annexé au règlement de service **un ensemble de pénalités** applicables à ces situations.

Cette panoplie, couplée à **l'assermentation de plusieurs agents** début 2025, devrait faciliter la mise en œuvre d'une série **de procédures contentieuses établies en 2024 et adaptées à chacun des cas d'infraction relevés**.

A l'heure de rédaction de ce rapport, une campagne de fermeture des branchements identifiés comme étant « actifs mais présentant un défaut d'abonnement » a été enclenchée. Conduite avec discernement, elle permet de rapidement régulariser les situations par souscription d'abonnement sans aller à l'interruption de fourniture d'eau.

444 cas litigieux ont été recensés depuis la mise en place de la Régie et ont donné lieu à l'ouverture de dossiers contentieux.

c) La mise en œuvre de tarifs de prestations accessoires

Au-delà des pénalités évoquées dans le paragraphe précèdent, le Conseil Métropolitain a également approuvé dans son vote une série de tarifs de prestations accessoires applicables par la Régie.

Ceux-ci concernent, entre autres, les interventions spécifiquement demandées par certains abonnés pour leur convenance personnelle et qui ne sauraient être supportées financièrement par l'ensemble des abonnés du service de l'eau.

L'application de ces tarifs est intervenue à compter du 01/10/2024.

C. Le fonds de Solidarité à l'Eau de l'Ondaine (FSEO)

Lors du Conseil d'Exploitation du 29 novembre 2024 et du Débat d'Orientation Budgétaire, le Président de la Régie a soumis l'idée de la création d'un Fonds de Solidarité à l'Eau de l'Ondaine.

Ce fonds, constitué à hauteur de 15 000 €HT par an, aura vocation à aider les abonnés en situation de précarité à régler leur facture d'eau (sous condition d'éligibilité au FSL) après mobilisation par les Centres Communaux d'Action Sociale de l'Ondaine. Dans une moindre mesure, le Président et le Vice-Président de la Régie pourront aussi l'utiliser pour des situations particulières après évaluation par la Commission Dégrèvements de SEM.

Cette proposition a été entérinée lors du vote du budget primitif 2025 le 21/02/2025.

VII. LA CONNAISSANCE ET LA GESTION PATRIMONIALE

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (ICGPR) - P103.2B

Etat de la connaissance et de la gestion patrimoniale	Barême	Firminy	Fraisses	La Ricamarie	Le Chambon-F.	Unieux	ONDAINE
PARTIE A : Plan des réseaux (15 points)							
VP.236 : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable *(localisation des ouvrages principaux et dispositifs généraux de mesures)*	10 points	10	10	10	10	10	**10**
VP.237 : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux *(extension, réhabilitation, renouvellement, modification des réseaux)*	5 points	5	5	5	5	5	**5**
VP.263 : sous-total de la partie A (Plan des réseaux)	15 points	**15**	**15**	**15**	**15**	**15**	**15**
PARTIE B : Inventaire des réseaux (30 points)							
1 **VP.238 : Existence d'un inventaire des réseaux** *(identifiant les tronçons de réseau avec le linéaire, la catégorie de l'ouvrage – sensible ou non - et la classes de précision des informations cartographiques)*	10 points *(les conditions 1 et 2 doivent être remplies)*	10	10	10	10	10	**10**
1 **VP.239 : Existence pour au moins 50% du linéaire total des informations relatives au diamètre et a matériau des canalisations**							
2 **VP.240 : Existence d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux**							
VP.239 : Existence d'informations relatives au diamètre et au matériau des canalisations au-delà de 50% du linéaire total	5 points *< 60% : 0 pt* *60 à 69.9% : 1pt* *70 à 79.9% : 2 pt* *80 à 89.9% : 3 pt* *90 à 94.9% : 4 pt* *> 95% : 5 pt*	4	5	4	4	5	**4**
VP.241 : Connaissance de la date ou la période de pose des canalisations	15 points *< 50% : 0pt* *50 à 59.9% : 10 pt* *60 à 69.9% : 11 pt* *70 à 79.9% : 12 pt* *80 à 89.9% : 13 pt* *90 à 94.9% : 14 pt* *> 95% : 15 pt*	14	14	11	13	10	**12**
Sous-total B (inventaire des réseaux)	30 points max.	**28**	**29**	**25**	**27**	**25**	**26**
VP.264 : sous-total de la partie A (Plan des réseaux) **+ B** (Inventaire des réseaux)	mini requis : 40 pts	**43**	**44**	**40**	**42**	**40**	**41**
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)							
VP.242 : Localisation des ouvrages annexes (vannes de section, ventouses, purges, hydrants...) **et des servitudes éventuelles instituées pour l'implantation des réseaux**	10	10	10	10	10	10	**10**
VP.243 : Existence et mise à jour d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10	10	10	10	10	**10**
VP.244 : Localisation des branchements	10	10	0	0	0	10	**0**
VP.245 : Existence d'un document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du compteur *incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur*	10	10	10	10	10	10	**10**
VP.246 : Existence d'un document mentionnant les secteurs où ont eu lieu les recherches de fuites, leur date et les réparations/travaux effectués à leur suite	10	10	10	10	10	10	**10**
VP.247 : Maintien à jour d'un document localisant les autres interventions en réseau *(réparations, purges, travaux de renouvellement...)*	10	10	10	10	10	10	**10**
VP.248 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations *(programme détaillé assorti d'un estimatif sur 3 ans au moins)*	10	0	0	0	0	0	**0**
VP.249 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation du réseau portant sur au moins 50% du linéaire *(et permettant d'apprécier les temps de séjour et les capacités de transfert)*	5	5	5	0	0	5	**0**
Sous-total C (Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux)	75 points	**65**	**55**	**50**	**50**	**65**	**50**
Total	**120**	**108**	**99**	**90**	**92**	**105**	**91**

VIII. LES PERFORMANCES HYDRAULIQUES DES RESEAUX

L'état des volumes dressé dans le présent rapport permet de calculer différents indicateurs relatifs à la performance hydraulique des différents réseaux desservant l'Ondaine.

En 2024, la création de la Régie de l'Eau de l'Ondaine a permis d'améliorer tant la maîtrise que l'interprétation des données collectées sur le terrain. Les valeurs présentées dans cette partie sont vraisemblablement plus fiables que celles calculées les années précédentes.

A. L'indice linéaire des volumes non comptés – P105.3

Service		Indice linéaire de volumes non comptés [ILVNC en m³/j/km]		
		2022	**2023**	**2024**
Quatre Vents	**Firminy**	11,21	8,20	13,89
	Fraisses	4,11	7,12	2,90
	Unieux	3,93	1,69	2,31
	Quatre Vents			**7,87**
Latour	Le Chambon-F.	6,3	6,34	5,86
	La Ricamarie	3,82	3,63	5,17
	Latour			**5,65**
Ondaine				**6,85**

B. L'indice linéaire de pertes – P106.3

Service		Indice linéaire de pertes [ILP en m³/j/km]		
		2022	**2023**	**2024**
Quatre Vents	Firminy	10,25	7,40	12,23
	Fraisses	4	6,98	2,67
	Unieux	3,45	1,40	2,27
	Quatre Vents			**7,04**
Latour	Le Chambon-F.	5,53	5,96	5,33
	La Ricamarie	3,4	3,51	5,13
	Latour			**5,27**
Ondaine				**6,23**

- **Méthode d'évaluation de l'indicateur**

Selon le type de réseau (équipant un milieu urbain, semi-rural ou rural), les indices linéaires de perte établis ci-dessus peuvent être qualifiés au regard de valeurs guides utilisées par les Agences de l'Eau et les grands concessionnaires de réseaux.

Type de réseau	Indice linéaire de consommation (ILC) [m³/j/km]
Réseau de type urbain	ILC > 30
Réseau de type semi rural	10 < ILC < 30
Réseau de type rural	ILC < 10

Indice linéaire de perte Grille de référence selon le type de réseau			
Evaluation	**Rural**	**Semi-rural**	**Urbain**
Bon	ILP < 1,5	ILP < 3	ILP < 7
Acceptable	1,5<ILP<2,5	3<ILP<5	7<ILP<10
Médiocre	2,5<ILP<4	5<ILP<8	10<ILP<15
Mauvais	ILP>4	ILP>8	ILP>15

- **Evaluation**

Service		Indice linéaire de consommation [ILC en m³/j/km]			Type de réseau
		2022	**2023**	**2024**	
Quatre Vents	**Firminy**	51,91	53,53	51,79	Urbain
	Fraisses	15,78	19,62	20,94	Semi-rural
	Unieux	14,29	16,20	15,85	Semi-rural
	Quatre Vents			**25,29**	Semi-rural
Latour	Le Chambon-F.	15,38	13,42	14,80	Semi-rural
	La Ricamarie	19,64	18,19	18,54	Semi-rural
	Latour			**15,95**	Semi-rural
Ondaine			**18,59**	**21,01**	Semi-rural

Il en ressort la qualification suivante :

Service		ILP [m³/j/km]
		2024
Quatre Vents	Firminy	12,23
	Fraisses	2,67
	Unieux	2,27
	Quatre Vents	**7,04**
Latour	Le Chambon-F.	5,33
	La Ricamarie	5,13
	Latour	**5,27**
Ondaine		**6,23**

C. Le rendement des réseaux – P104.3

Service		2022	2023	2024	
		Rendement du réseau de distribution [R en %]	Rendement du réseau de distribution [R en %]	Rendement du réseau de distribution [R en %]	Rendement réglementaire [Rs en %]
Quatre Vents	Firminy	83,52%	87,85%	80,90%	75,36%
	Fraisses	79,76%	73,76%	88,69%	69,19%
	Unieux	80,57%	92,07%	87,49%	68,17%
	Quatre Vents			***78,23%***	***70,06%***
Latour	Le Chambon-F.	73,55%	69,25%	73,52%	67,96%
	La Ricamarie	85,23%	83,81%	78,33%	68,71%
	Latour			***75,17%***	***68,19%***
Ondaine				**77,14%**	**69,20%**

- **Bilan annuel des volumes mis en jeu**

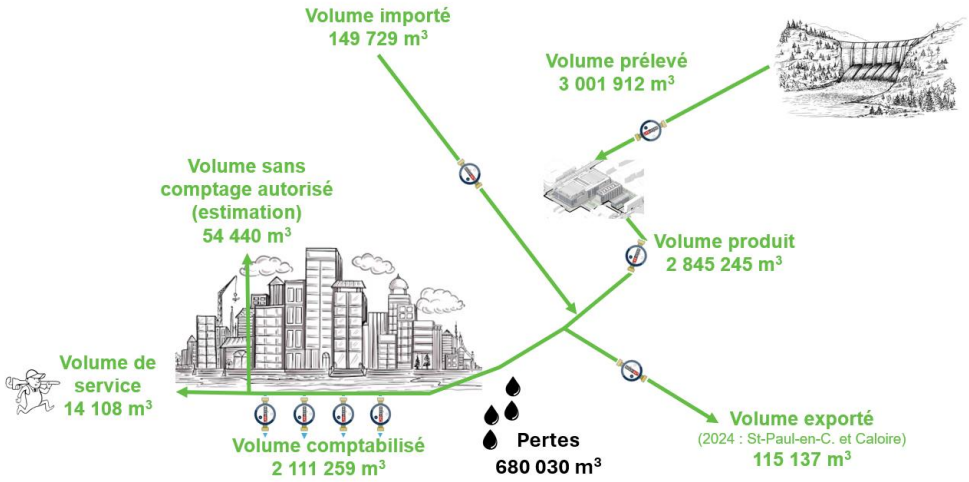

D. Les effets de calcul

Des effets de calcul « dopent » le rendement notamment lorsque d'importants volumes transitent par le réseau considéré avant d'être exportés vers d'autres services. La simulation figurée ci-dessous présente les valeurs de rendement atteintes si aucun export n'avait lieu. Les résultats obtenus affectent particulièrement les réseaux desservant les communes de Firminy (-13 points) et de Fraisses (-7 points).

Service		Simulation de rendement sans export [R en %]
Quatre Vents	Firminy	67,33%
	Fraisses	81,13%
	Unieux	86,84%
	Quatre Vents	**78,23%**
Latour	Le Chambon-F.	73,52%
	La Ricamarie	78,33%
	Latour	**75,17%**
Ondaine		**77,14%**

IX. La tarification du service et les éléments financiers

A. Les tarifs en vigueur au 01/01/2025

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur au 1er janvier 2025 sont les suivantes :

FIRMINY	Délibération métropolitaine du 8 décembre 2023	Parts fixes (abonnement) : - Habitant individuel : 24,76 €/an - Immeuble de 2 à 15 logements : 18,82 €/an - Immeuble de 16 à 40 logements : 17,82 €/an - Immeuble de 41 à 100 logements : 16,84 €/an - Plus de 100 logements : 15,84 €/an Locations de compteur : - Ø 15 mm : 9,00 €/an - Ø 20 mm : 9,00 €/an - Ø 25 mm : 20,00 €/an - Ø 32 mm : 25,00 €/an - Ø 40 mm : 30,00 €/an - Ø 50 mm : 70,00 €/an - Ø 65 mm : 100,00 €/an - Ø 80 mm : 130,00 €/an - Ø 100 mm : 190,00 €/an Part variable : 2,43 €/m³
FRAISSES	Délibération métropolitaine du 8 décembre 2023	Part fixe (abonnement) : 24 €/an Locations de compteur : - Ø 12 à 20 mm : 8,00 €/an - Ø 25 mm : 21,80 €/an - Ø 30 mm : 26,16 €/an - Ø 40 mm : 43,59 €/an - Ø 100 mm : 187,02 €/an - Ø 50 x 15 mm : 68,66 €/an - Ø 60 x 20 mm : 74,11 €/an - Ø 80 x 20 mm : 93,72 €/an - Ø 100 x 20 mm : 195,73 €/an Parts variables : - Jusqu'à 5 000 m³ : 2,70 €/m³ - De 5 000 à 10 000 m³ : 2,65 €/m³ - Plus de 10 000 : 1,48 €/m³
LA RICAMARIE	Délibération métropolitaine du 20 décembre 2018	Parts fixes intégrant la location de compteur : - 1ère catégorie : 31,00 €/an - 2ème catégorie : 57,01 €/an - 3ème catégorie : 121,36 €/an Parts fixes sans compteur : - 1ère catégorie: 16,92 €/an - 2ème catégorie : 43,55 €/an - 3ème catégorie: 92,71 €/an Parts variables : - Jusqu'à 6 000 m³ : 2,43 €/m³ - De 6 000 à 24 000 m³ : 2,38 €/m³ - De 24 000 à 48 000 m³ : 2,32 €/m³ - Plus de 48 000 m³ : 2,24 €/m³

LE CHAMBON-FEUGEROLLES	Délibération métropolitaine du 8 décembre 2023	Part fixe (abonnement) : 24,00 €/an Locations de compteur : - Ø 15 mm : 18,40 €/an - Ø 20 mm : 23,00 €/an - Ø 25 mm : 40,00 €/an - Ø 32 mm : 45,00 €/an - Ø 40 mm : 75,00 €/an - Ø 50 mm : 100,00 €/an - Ø 65 mm : 130,00 €/an - Ø 80 mm : 180,00 €/an - Ø 100 mm : 200,00 €/an - Ø 150 mm : 320,00 €/an Part variable : 2,25 €/m³
UNIEUX	Délibération métropolitaine du 2 décembre 2021	Part fixe (abonnement) : 25,00 €/an Locations de compteur : - Ø ≤ 20 mm : 15 €/an - 25 < Ø < 30 mm : 25 €/an - Ø 40 mm : 33 €/an - Ø 60 mm : 153 €/an - Ø 80 mm : 203 €/an - Ø 100 mm : 253 €/an Part variable : 2,70 €/m³

B. Le prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1 – D102.0

A vérifier

Commune	1er janvier 2025					Evolution 2025/2024	Prix / m³
	Collectivité	Agence	HT	TVA	TTC	%	€ TTC
FIRMINY	325,36	42,00	367,36	20,20	387,56	4,08%	**3,2297**
FRAISSES	356,00	42,00	398,00	21,89	419,89	3,75%	**3,4991**
LA RICAMARIE	322,60	42,00	364,60	20,05	384,65	4,11%	**3,2054**
LE CHAMBON-F.	312,40	48,60	361,00	19,86	380,86	4,15%	**3,1738**
UNIEUX	364,00	42,00	406,00	22,33	428,33	3,68%	**3,5694**

C. Montant des recettes

A détailler

D. Le montant des actions de solidarité

Aucune action de solidarité n'a été enclenchée en 2024. Le montant est donc nul.

E. Le taux d'impayés

A détailler par commune

Le taux global d'impayés du service Ondaine atteint 8.1%.

F. L'encours de la dette

A détailler

G. La durée d'extinction de la dette

La durée d'extinction de la dette s'élève à 7.5 années.

1. Redevances des Agences de l'Eau

A compter du 1er janvier 2025 une réforme des redevances des Agences de l'Eau est mise en œuvre. Si la redevance prélèvement est maintenue, la redevance pollution est supprimée au profit de deux nouvelles redevances : la redevance consommation et la redevance pour la performance des services d'eau potable.

a) Redevance prélèvement

La redevance prélèvement (ou redevance pour la protection des ressources) est facturée aux Collectivités à proportion des volumes prélevés dans le milieu naturel par les Agences de l'Eau au taux de :

- 0,03310 €/m³ pour Loire Bretagne.

Elle peut être répercutée sur la facture des usagers en prenant en compte le rendement des usines et des réseaux ainsi que les éventuels taux d'impayés sur les services.

b) Redevance consommation

Mise en œuvre sur les factures émises à partir du 1er janvier 2025, conformément à l'article 101 de la loi de finances n°2023-1322 du 29 décembre 2023, la redevance consommation est due par chaque usager final du service d'eau potable sans distinction entre consommation domestique et consommation industrielle. Elle ne s'applique pas à l'abreuvement des animaux, s'il est comptabilisé spécifiquement.

Son taux en € HT/m³ est fixé par les Agences de l'Eau.

	2025	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**
Loire Bretagne	0,330	0,294	0,300	0,300	0,300	0,300

c) Redevance performance des réseaux d'eau potable

A l'instar de la redevance consommation, la redevance de performance des réseaux d'eau potable, est applicable sur les factures émises à partir du 1er janvier 2025.

Facturée à la Collectivité cette redevance est établie comme le produit de l'assiette de facturation sur le service, du tarif fixé par l'Agence de l'Eau et d'un coefficient de modulation globale.

Le coefficient de modulation globale de l'année N est calculé par entité de gestion en prenant en compte sa performance de l'année N-2 mesurée par le rendement brut (ou l'indice linéaire des volumes non comptés) et par l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale.

La redevance pour performance des réseaux d'eau potable est répercutée sur la facture d'eau sous la forme d'un supplément de prix au m³ d'eau vendu. Ce supplément correspond au montant de la redevance estimé sur le service divisé par le volume vendu aux usagers. Il est majoré du moins-perçu ou minoré du trop-perçu de la deuxième année précédant l'année d'imposition de la redevance. Le moins-perçu ou le trop-perçu est égal à l'insuffisance ou à l'excédent du montant mis à la charge de l'ensemble des usagers. Ce décalage peut donc résulter du volume réellement facturé, des éventuels impayés ou encore de la différence entre le coefficient de modulation évalué par la Collectivité en année N-1 et celui calculé finalement par l'Agence de l'Eau.

Pour les services relevant de la compétence eau potable de la Métropole, le taux de la redevance performance a été fixé par délibération à 0,02 € HT/m³.

X. PRESTATIONS ACCESSOIRES : LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

A. Le patrimoine :

En 2024, la Régie a conduit l'inventaire des Points d'Eau Incendie (PEI) sur les communes de Firminy, Fraisses, Unieux, Le Chambon-Feugerolles et La Ricamarie. Il s'agissait de vérifier la cohérence des numéros portés par chaque point d'eau incendie avec ceux mentionnés dans la base de données du SDIS de la Loire.

Après cette reconnaissance, l'état du patrimoine s'établit selon le tableau (non renseigné) suivant :

		Nombre d'unités				
Service	**Commune**	**Poteaux incendie**	**Bouches incendie**	**Puisards**	**Points d'Eau NAturels**	**Réserves Incendie**
Quatre Vents	**Firminy**	A renseigner				
	Fraisses				1	
	Unieux					
	Total Quatre Vents					
Latour	Le Chambon-F.				3	
	La Ricamarie					
	Total Latour					
Total Ondaine						

B. Les contrôles réglementaires et les contrôles fonctionnels

Les contrôles réglementaires doivent avoir lieu tous les 4 ans et ont entre autres pour objet la mesure du couple débit-pression délivré par chaque point d'eau incendie.

Les contrôles fonctionnels ont lieu tous les 2 ans et visent à vérifier l'intégrité et le bon fonctionnement de chaque point d'eau incendie.

L'entretien des abords de l'équipement est réalisé à chaque contrôle.

Service		**Nombre de contrôles réalisés**			
		Contrôles réglementaires de routine (mesures du couple débit-pression)		**Contrôles réglementaires de mise en service**	**Contrôles fonctionnels**
		Nombre	Pourcentage de non-conformité décelé		
Quatre Vents	Firminy			2	
	Fraisses				
	Unieux				
	Total Quatre Vents	**0**		**2**	**0**
Latour	Le Chambon-F.			2	
	La Ricamarie	100	Non renseigné		
	Total Latour	**100**		**2**	**0**
Total Ondaine		**100**		**4**	**0**

C. Les travaux

		Travaux d'investissement sur PEI		
Service	**Commune**	**Remplacements**	**Créations**	**Suppressions**
Quatre Vents	**Firminy**	2		
	Fraisses			
	Unieux			
	Total Quatre Vents	**2**		
Latour	Le Chambon-F.	2		
	La Ricamarie			
	Total Latour	**2**		
Total Ondaine		**4**		

D. Les perspectives

1. Les contrôles

	Contrôles réglementaires			Contrôles fonctionnels		
Année	Communes	Nombre de PEI	Nombre de contrôles à envisager	Communes	Besoin	à réaliser en sus des contrôles réglementaires
2024	La Ricamarie	100	**100**	sans objet		
2025	Unieux	116	**322**	La Ricamarie, Firminy, Fraisses, St-Paul-en-C., Caloire	373	**51**
	Le Chambon-F.	206				
2026	Firminy	222	**284**	La Ricamarie, Le Chambon-F., Unieux, St-Paul-en-C., Caloire	373	**89**
	Fraisses	62				
2027	La Ricamarie	100	**162**	Unieux, St-Paul-en-C., Caloire, Le Chambon-F., Firminy	373	**211**
	Fraisses	62				
2028	Unieux	116	**156**	La Ricamarie, Fraisses, Le Chambon-F., Firminy	373	**217**
	St-Paul-en-C.	29				
	Caloire	11				
2029	Le Chambon-F.	206	**206**	La Ricamarie, Fraisses, Firminy, Unieux, St-Paul-en-C., Caloire	373	**167**
2030	Firminy	222	**222**	La Ricamarie, Fraisses, Le Chambon-F., Unieux, St-Paul-en-C., Caloire	373	**151**
2031	La Ricamarie	100	**162**	Unieux, St-Paul-en-C., Caloire, Le Chambon-F., Firminy	373	**211**
	Fraisses	62				
2032	Unieux	116	**156**	La Ricamarie, Fraisses, Le Chambon-F., Firminy	373	**217**
	St-Paul-en-C.	29				
	Caloire	11				
2033	Le Chambon-F.	206	**206**	La Ricamarie, Fraisses, Firminy, Unieux, St-Paul-en-F., Caloire	373	**167**

	Contrôles réglementaires			Contrôles fonctionnels		
2034	Firminy	222	**222**	La Ricamarie, Fraisses, Le Chambon-F, Unieux, St-Paul-en-C., Caloire	373	**151**
2035	La Ricamarie	100	**162**	Unieux, St-Paul-en-C., Caloire, Le Chambon-F., Firminy	373	**211**
	Fraisses	62				

2. Les propositions de travaux

La Régie soumet régulièrement ses propositions de travaux aux services de la Direction de l'Eau Potable de SEM, cela à l'occasion des rencontres trimestrielles spécifiques à la défense incendie.

3. Autres

L'inventaire réalisé en 2024 a permis de relever la présence de plusieurs points d'eau incendie privés à l'intérieur du parc d'équipements publics.

Une identification plus fine sera établie au fil du temps par les services de la Régie.

XI. PRESTATIONS ACCESSOIRES : LES BARRAGES ET CONDUITES D'ADDUCTION D'EAU BRUTE

A. Le patrimoine

1. Les barrages

Barrages	Volume en Mm^3	Observations	Entité compétente
Barrage de l'Echapre	0	Ancienne ressource de la station des Quatre Vents Abandonné en mai 2022 pour des problèmes de stabilité et mis en sécurité (pertuis)	SEM - Régie Eau Brute
Barrage des Plats	1.5		SEM - Régie Eau Brute
Barrage de l'Ondenon	0.4	Ancienne ressource de La Ricamarie – Aujourd'hui inutilisé pour des raisons de sécurité – Mis en sécurité par gestion à une côte adaptée	SEM - Régie Eau Brute
Barrage du Cotatay	1		SEM - Régie Eau Brute

2. Les conduites d'adduction

Service	Conduites	Diamètre nominal en mm	Matériau	Entité compétente
Latour	Barrage du Cotatay – station de Latour	350-400	Fonte grise	SEM - Régie Eau Brute
Latour	Conduite forcée du Lignon – station de Latour	xx	xx	SEM - Régie Eau Brute
Quatre Vents	Conduite forcée du Lignon – Bd Fayol	400	Fonte ductile	SEM - Régie Eau Brute
Quatre Vents	Conduite forcée du Lignon – Chemin de la Fayolière	350	Fonte grise	SEM - Régie Eau Brute
Quatre Vents	Jonction Fayol-Fayolière – station des Quatre Vents (n°1 par Bd Fayol)	350	Mixte Fonte ductile – Fonte grise	SEM - Régie Eau Brute
Quatre Vents	Jonction Fayol-Fayolière – station des Quatre Vents (n°2 par rue des Aubépines)	350	Fonte grise	SEM - Régie Eau Brute
SIE Semène	Barrage des Plats - Lherbret	500-400	Fonte grise	SEM - Régie Eau Brute

B. La surveillance et l'intervention

La surveillance est essentiellement centrée sur les barrages. Elle comporte deux volets :

- **La surveillance visuelle** permettant de garantir la propreté des sites, détecter les désordres pouvant affecter l'intégrité des ouvrages et la qualité de la ressource en eau et assurer la police du site,
- **La surveillance métrologique** consistant relever très régulièrement les données issues des capteurs en place sur les ouvrages (côte du plan d'eau, pluviométrie, débits de fuite, débits entrants, sortants, transités par l'évacuateur de crues, les niveaux piézométriques…), nettoyer et assurer la maintenance de ses systèmes de mesure.

Différents degrés ponctuent cette surveillance **en fonction de la situation hydrologique** observée :

- Situation normale,
- Situation d'alerte météorologique,
- Situation de veille,
- Situation de crue,
- Situation exceptionnelle.

Enfin, à ces situations, s'appliquent des interventions spécifiques destinées à vérifier et à compléter la régulation automatique du barrage (dégrillage…).

Deux agents spécialisés sont affectés à la surveillance des barrages.

C. La maintenance

1. Les barrages

La maintenance inhérente à prestation confiée consiste essentiellement à garantir le bon fonctionnement des systèmes de mesures (test des poires de niveau...), nettoyer les cunettes des ouvrages, procéder aux réglages de routine, tester les vannes et autres systèmes régulièrement, évacuer tous débris pouvant former embâcle, assurer la propreté des sites...

Cette maintenance évolue en fonction de la situation hydrologique.

2. La robinetterie sur conduites d'adduction

La maintenance opérée l'est principalement sur les stabilisateurs de pression, les soupapes de décharge, les vannes de sectionnement, les ventouses et les filtres de protection.

Le filtre protégeant le stabilisateur de pression en place à l'aval de la prise d'eau brute sur la conduite forcée du Lignon (boulevard Fayol à Firminy) nécessite un nettoyage régulier selon la saison (apports de feuilles d'arbres) d'une part et les éventuels travaux entrepris sur le barrage de la Chapelette d'autre part.

Liste des interventions curatives réalisées

D. Les travaux

Non renseigné

E. Les propositions de travaux

Non renseigné

Annexes

I. ANNEXE 1 : LES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE

Commune ou instance	Nom	Qualité
Caloire	Gilles BOUDARD	Membre
Caloire	Yves BROSSIER	Membre
Firminy	Julien LUYA	Membre
Firminy	Loïc ROBERT	Membre
Fraisses	Christiane BARAILLER	Membre
Fraisses	Michel MOULIN	Membre
La Ricamarie	Cyrille BONNEFOY	Membre
La Ricamarie	Jean-Paul ODIN	Membre
Le Chambon-Feugerolles	David FARA	Membre
Le Chambon-Feugerolles	**Henri BOUTHEON**	**Vice-Président**
Saint-Paul-en-Cornillon	Sylvie FAYOLLE	Membre
Saint-Paul-en-Cornillon	Patrick PERRIN	Membre
Unieux	Christophe FAVERJON	Membre
Unieux	Pascal PEYRAT	Membre
Conseiller métropolitain délégué SEM	Gilles PERACHE	Membre
Vice-Président à l'Eau SEM	**Bernard BONNET**	**Président**
Collectif Ondain'Eau	Claire MALLET	Membre

RÉGIE EAU
ONDAINE
Saint-Étienne Métropole

2 avenue Grüner CS 60061
42006 Saint-Étienne cedex 1
Tél 04 77 55 94 00